

CATALOGUE DE FORMATIONS

2026

AIDE A DOMICILE : 100% EN PRESENTIEL



IFAD HESTIA

L'intelligence au cœur de la formation

IFAD-HESTIA.FR [CONTACTEZ-NOUS](#)



SOMMAIRE

01

[QUI SOMMES NOUS ?](#)

02

[FORMATIONS EN ALTERNANCE](#)

03

[FORMATION CONTINUE](#)

04

[LA VAE](#)

05

[LE BILAN DE COMPÉTENCES](#)

06

[FORMATIONS COMPETENCES](#)

[TRANSVERSALES](#)

07

[TABLEAU CROISÉ FORMATIONS /
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES](#)

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



SOMMAIRE

08

[FINANCEMENT INDIVIDUEL ET
MODALITÉS D'ADMISSION](#)

09

[MODALITÉS D'ACCÈS](#)

10

[PARCOURS DE FORMATION](#)

11

[GRILLE TARIFAIRE](#)

12

[LISTE DES FORMATIONS](#)

13

[GLOSSAIRE](#)

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



QUI SOMMES-NOUS ?

IFAD HESTIA est un Organisme de Formation qui accompagne prioritairement les professionnels salariés des entreprises du secteur sanitaire et social et les demandeurs d'emploi. Notre objectif est d'améliorer leurs compétences . En plus de proposer des actions de formation, IFAD HESTIA offre également des actions d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.

Dans un contexte concurrentiel très fort et un secteur en pleine mutation, répondre aux besoins de nos aînés et de nos proches en situation de handicap est un défi. Notre ambition est de relever ce défi et d'accélérer cette mutation en offrant un accès facile aux connaissances et aux bonnes pratiques professionnelles dans les domaines clés tels que :

- Les compétences transversales pour un développement personnel réussi
- Une maîtrise de la prise en charge à domicile
- Une sensibilisation aux maladies invalidantes
- La bienveillance et la qualité de vie au travail

Notre offre de formation s'articule autour des sciences sanitaires et sociales, avec un parcours dédié spécialement à l'accompagnement des personnes âgées ou bien en situation de handicap.

Nous avons conçu nos parcours de formation pour faciliter l'acquisition de connaissances et optimiser les temps de formation, en intégrant des modalités d'apprentissage, présentiels en priorité, distancielles pour faciliter l'accès à notre offre.



ALTERNANCE

01

[BAC PRO ASSP \(Accompagnement Soins et Services à la Personne\)](#)

02

[DEAES \(Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social\)](#)

03

[Titre ADVF \(Assistant de Vie aux Familles\)](#)

04

[CAP AEPE \(Accompagnant Éducatif Petite Enfance\)](#)

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



01 - BAC PRO ASSP

Le Bac Pro ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) est une formation polyvalente et complète. Ce diplôme offre une expertise approfondie dans l'accompagnement des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap, en les soutenant dans les gestes du quotidien et en contribuant à leur bien-être. Le Bac Pro ASSP ouvre des portes vers des carrières enrichissantes ou des études supérieures dans le secteur paramédical et social, vous permettant de devenir un acteur clé du soutien aux personnes fragilisées.

Certificateur

- RNCP 37231
- Diplôme de niveau 4
- Certificateur : Ministère Chargé de la Solidarité
- Date d'enregistrement : Arrêté du 02/02/2022

PUBLIC VISÉ

- Jeunes en poursuite d'études (sortie de 3ème)
- Apprentis souhaitant se former aux métiers de l'accompagnement, du soin et des services à la personne
- Adultes en reconversion professionnelle dans le secteur sanitaire et social
- Demandeurs d'emploi souhaitant acquérir une qualification reconnue
- souhaitant se professionnaliser

CONDITIONS D'ADMISSION/ PREREQUIS

- Être titulaire au minimum d'un niveau 3 (fin de 3ème) ou équivalent
- Maîtrise la langue française niveau B2 minimum
- Capacité à suivre une formation en alternance (si apprentissage)
 - Apprécier le contact humain et le travail en équipe.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

Permettre aux candidats d'acquérir :

- Les compétences professionnelles techniques et comportementales de l'intervention à domicile
- Les compétences techniques et relationnelles au service des différents publics (familles, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, vivant en logement privé, individuel ou collectif)

DELAI D'ACCES

Entrée possible toute l'année en fonction de la programmation des sessions.

- Les outils pour accompagner ces personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne (aide à la toilette, préparation des repas, hygiène du cadre de vie), surveiller leur état de santé et participer au maintien de l'autonomie.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Enseignement général

Mathématiques, Sciences physiques, Français, Anglais, Histoire géographie, Éducation civique, Arts appliqués, EPS.

Enseignement professionnel

Techniques professionnelles, Ergonomie soins, Biologie et microbiologie appliqués, Techniques professionnelles animation, Sciences médicosociales, Nutrition, Techniques professionnelles services à l'utilisateur, Éco gestion, Prévention Santé Environnement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation BAC Professionnel Accompagnement, Soins et Services à la Personne, dispensée en présentiel, est partagée entre cours théoriques, cours pratique et conférences avec des marques.

Elle est accessible aux personnes en situation de handicap.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Épreuves pour l'obtention du diplôme par contrôle en cours de formation (CCF).

CERTIFICATION VISEE

Dans le cadre de l'apprentissage, la préparation du Bac Professionnel ASSP vise l'obtention du diplôme complet conformément au référentiel de certification de l'Éducation nationale.

Toutefois, en cas de validation partielle, les unités obtenues sont conservées conformément à la réglementation en vigueur, permettant au candidat de se représenter aux épreuves non acquises. Le CFA ne délivre pas de certification par blocs de compétences, cette prérogative relevant exclusivement du certificateur

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.



01 - BAC PRO ASSP

LES DÉBOUCHÉS

- Aide-auxiliaire de puériculture
- Aide à domicile
- Maîtresse de maison (gouvernante)
- Responsable d'hébergement
- Accueillant familial
- Auxiliaire de vie scolaire

Poursuite d'études possible en fonction de la spécialisation visée.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



02 - DEAES

Le DEAES vous forme à accompagner des personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien, en favorisant leur autonomie, leur bien-être et leur inclusion sociale.

Certificateur

- RNCP 36 004
- Diplôme de niveau 3
- Certificateur : Ministère Chargé de la Solidarité
- Date d'enregistrement : Arrêté du 30/08/2021

PUBLIC VISÉ

La formation est accessible à toute personne souhaitant s'engager dans les métiers de l'accompagnement auprès de publics en situation de vulnérabilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants ou familles). Elle s'adresse notamment aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle, aux salariés du secteur ou à toute personne ayant un projet professionnel dans le champ sanitaire et social.

Prérequis:

- Être âgé de 18 ans au moment de passer les épreuves finales
- Maîtrise de la langue française niveau B2 minimum

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

L'accompagnement éducatif et social (AES) réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelle qu'en soit l'origine ou la nature.

Il accompagne les personnes, indépendamment de leur âge, leur état de santé, leur mode de vie, leur situation sociale ; tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs...

Il veille à l'épanouissement de la personne dans son lieu de vie, favorise son autonomie et l'aide à être actrice de son projet de vie. Il travaille en lien avec une équipe pluriprofessionnelle dans le cadre du projet institutionnel et des projets d'accompagnement personnalisés auxquels il contribue.

CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien et test de positionnement

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La partie théorique et pratique se décompose en quatre domaines de formation.

- BC1 - Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- BC2 - Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité.
- BC3 - Accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle.
- BC4 - Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention.
- BC5 - Travailler en équipe pluriprofessionnelle, gérer les risques et traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes interactives construites à partir des expériences et des savoirs des apprenants
- Mises en situation
- Travaux de groupe et incitation à l'entraide et à la bienveillance
- Approches ludiques avec mise en place de jeux pédagogiques
- Méthodes créatives
- Vidéo

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation formative et sommative

La formation fait l'objet **d'une évaluation continue** tout au long du parcours, combinant des épreuves écrites, orales et pratiques (études de cas, mises en situation, analyses de pratiques).

Les périodes de stage sont également évaluées à l'aide de grilles de compétences, en lien avec les tuteurs professionnels et l'équipe pédagogique.

La validation du diplôme repose sur des épreuves certificatives conformes au référentiel du DEAES, organisées par domaine de compétences, incluant des dossiers professionnels et des épreuves orales.

L'obtention du diplôme est prononcée par un jury habilité, pouvant valider tout ou partie des blocs de compétences.



02 - DEAES

DELAI D'ACCES

Entrée possible toute l'année en fonction de la programmation des sessions.

MODALITE DU CERTIFICATEUR

- Validation totale du diplôme ou non validation.
- En cas de non-validation du diplôme, le candidat peut bénéficier d'une validation partielle des domaines de compétences.
- Les domaines validés sont acquis. Le candidat peut se présenter ultérieurement afin de valider les domaines manquants, selon les modalités du certificateur.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en alternance sur 12 mois.

2 jours de formation/sem en centre

Cours en présentiel privilégié, possibilité de distanciel via une plateforme sécurisée.

Période de stage en entreprise

LES DÉBOUCHÉS

- Accompagnant éducatif et social (AES)
- Accompagnant d'élèves en situation de handicap
- Aide-soignant
- Assistant de soins en gérontologie
- Auxiliaire de puériculture
- Auxiliaire de vie
- Aide médico-psychologique
- Assistant de vie aux familles (AVS)
- Technicien de l'intervention sociale et familiale
- Moniteur - éducateur

POURSUITE D'ÉTUDE

- DEAS (diplôme état aide-soignant)
- Diplôme d'État d'infirmier
- DEAP (auxiliaire de puériculture)
- Diplôme d'état de moniteur éducateur
- Diplôme d'état de technicien de l'intervention sociale et familiale

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap .

Un référent handicap est identifié au sein de la structure afin :

- d'informer les bénéficiaires sur l'accessibilité de la prestation
- d'analyser les besoins spécifiques en amont de la formation.
- de proposer, si nécessaire, des aménagements adaptés.

des besoins du bénéficiaire, telles que : place en fonction

- l'aménagement du rythme et de l'organisation du bilan
- l'adaptation des supports et outils utilisés

- des modalités d'accompagnement individualisées

Un échange préalable est systématiquement proposé afin d'étudier la faisabilité du projet et les conditions d'accueil. Si besoin, l'organisme peut s'appuyer sur un réseau de partenaires spécialisés afin de garantir un accompagnement adapté.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le référent handicap : Mr OULD LAGHA contact@ifad-hestia.fr

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



03 - TITRE ADVF

Le titre ADVF est une formation spécialisée pour ceux qui désirent se consacrer à l'accompagnement des familles dans leur quotidien. Ce cursus permet d'acquérir des compétences essentielles pour aider les personnes fragilisées, qu'il s'agisse de jeunes enfants, de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap.

Certificateur

- RNCP 37 715
- Diplôme de niveau 3
- Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et des solidarités
- Date d'enregistrement : Arrêté du 04/07/2023

PUBLIC VISÉ

La formation est accessible à toute personne souhaitant s'engager dans les métiers de l'accompagnement auprès de publics en situation de vulnérabilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants ou familles). Elle s'adresse notamment aux demandeurs d'emploi, aux personnes en reconversion professionnelle, aux salariés du secteur ou à toute personne ayant un projet professionnel dans le champ sanitaire et social.

Prérequis

Maîtrise de la langue française, communication écrite et orale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien.
- Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile.
- Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation théorique :

- CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- CCP 2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- CCP 3 : Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile

Formation pratique :

- 2 semaines de stage pour le CCP 1
- 3 semaines de stage pour le CCP 2
- 1 semaine de stage pour le CCP 3

DELAI D'ACCES

Entrée possible toute l'année en fonction de la programmation des sessions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La pédagogie active est privilégiée lors de la formation par la voie de l'apprentissage (expérientielle), ce qui signifie que les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes sont encouragées. Les exercices pratiques et les travaux sur plateaux techniques permettent aux alternants de mobiliser les savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets. L'organisation coopérative des apprentissages et la responsabilité personnelle de l'alternant(e), comme la mise en place d'un plan de travail et d'une autoévaluation, sont également approuvées.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

CONDITIONS D'ADMISSION

- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation présentielle avec périodes de stage :

Formation collective et individualisée.

Formation distancielle avec périodes de stages :

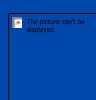
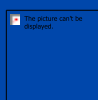
Formation individuelle à distance via l'e-learning, au rythme de l'étudiant, et cours collectif avec interaction possible.

PÉRIODE DE STAGE EN ENTREPRISE

- Trois stages de 2 ou 3 semaines.
- Les stagiaires sont accompagnés dans leur recherche de stage.
- Suivi de stage effectué par le formateur.
- Possibilité de dispense de la période de stage, selon votre situation professionnelle.

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.



03 - TITRE ADVF

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation repose sur plusieurs modalités combinées :

1. Analyse du dossier professionnel (livret 2)

- Présentation détaillée des expériences professionnelles
- Mise en lien avec les compétences du référentiel RNCP
- Vérification de la cohérence et de la maîtrise des activités

Cette analyse constitue un élément central de la décision du jury

2. Mise en situation professionnelle (PARTIE PRATIQUE CERTIFICATION) 1H15 + 50 MN ENTRETIEN (25 mn sur l'enfant CCP3 et 25 mn sur le handicap CCP2)

- réalisation de situations professionnelles simulées ou reconstituées
- évaluation des gestes techniques et postures professionnelles
- mobilisation des compétences sur une situation concrète

Cette partie permet d'évaluer :
savoir-faire
autonomie
posture professionnelle

3. Entretien oral avec le jury

L'évaluation comprend un entretien obligatoire, structuré en deux temps :

- **Présentation du parcours professionnel (10 à 15 minutes)**
- **Échange avec le jury** à partir du dossier (20 à 30 minutes)

Le jury évalue notamment :

la capacité à analyser ses pratiques professionnelles
la justification des actions réalisées
la mobilisation des compétences
le positionnement professionnel

Évaluation par blocs de compétences

Chaque CCP est évalué séparément

Validation possible :

Validation totale → obtention du titre complet

Validation partielle → validation de certains blocs (CCP)

Refus de validation → compétences à renforcer

SUITE DU PARCOURS

En cas de validation partielle :

- Possibilité de compléter les blocs manquants
- Proposition de parcours individualisé (formation complémentaire ou nouvelle présentation au jury)
- Conservation des blocs acquis sans limite réglementaire immédiate

LES DEBOUCHES

Les titulaires du TP ADVF peuvent travailler dans :

- services d'aide à domicile (SAD Aide ou Mixte)
- associations et structures médico-sociales
- entreprises privées de services à la personne
- collectivités territoriales (CCAS)
- emploi direct chez des particuliers (CESU)

POURSUITE ETUDE

- DEAES (Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social)
continuité directe ADVF (public dépendant / handicap)
- DEAS (Diplôme d'État Aide-Soignant)
avec sélection / formation complémentaire
- Diplôme Auxiliaire de puériculture
si orientation vers la petite enfance

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



04 - CAP AEPE

CERTIFICATION

Diplôme d'État – Niveau 3 (CAP)

Code RNCP : 38565

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale

Référence légale : Arrêté du 30/11/2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation CAP AEPE vise à former des professionnels qualifiés capables d'assurer l'accueil, la garde, le soin et l'accompagnement éducatif des jeunes enfants (0 à 6 ans), dans le respect de leur développement, de leur sécurité et de leur bien-être.

À l'issue de la formation, le titulaire du CAP AEPE sera en capacité de :

- Accompagner le développement global de l'enfant (physique, affectif, social et cognitif)
- Exercer des activités de soins du quotidien (hygiène, alimentation, sécurité)
- Mettre en œuvre des activités d'éveil et éducatives adaptées à l'âge
- Assurer l'entretien des espaces de vie et du matériel
- Communiquer efficacement avec l'enfant, les familles et les équipes professionnelles

COMPÉTENCES VISÉE

La formation s'articule autour des blocs de compétences suivants:

Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations nécessaires pour accompagner l'enfant
- Mettre en œuvre des activités d'éveil
- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne

Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Assurer l'entretien et l'hygiène des locaux et du matériel
- Appliquer les protocoles liés à la santé et à la sécurité
- Participer au travail en équipe pluridisciplinaire

Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Adapter son activité au domicile (parents ou assistant maternel)
- Établir une relation professionnelle avec les parents
- Assurer les activités d'entretien du cadre de vie

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnelle
- Jeunes en poursuite d'études
- Apprentis (CFA)

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Projet professionnel validé dans le secteur de la petite enfance
- Casier judiciaire compatible avec l'exercice auprès de mineurs

Modalités d'accès et délais

- Admission sur dossier + entretien de motivation
- L'entrée en formation CAP AEPE peut être réalisée dans un délai moyen de 15 jours à 1 mois** à compter de la validation du dossier complet.
- Délai d'accès : 1 à 3 mois selon session et financement : (CPF, OPCO, France Travail), de la disponibilité du candidat, des délais de traitement administratif
 - Entrées possibles tout au long de l'année (selon dispositif)

CERTIFICATION VISEE

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Enregistrement RNCP 38565 – Date d'échéance en cours selon France Compétences

Possibilité de validation par blocs de compétences.

CAP AEPE / Dans le cadre de l'apprentissage, la formation au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (RNCP 38565) vise l'obtention du diplôme complet conformément au référentiel de certification de l'Éducation nationale.

En cas de validation partielle, les unités d'évaluation acquises (EP1, EP2, EP3...) sont conservées conformément à la réglementation en vigueur, permettant au candidat de se représenter aux épreuves non obtenues.

Le CFA ne délivre pas de certification par blocs de compétences. Cette compétence relève exclusivement du certificateur habilité.

DUREE ET MODALITES

- **Durée indicative** : 800 à 1200 heures selon le parcours (incluant périodes en entreprise)
- **Modalités pédagogiques** :
 - Présentiel et/ou distanciel
 - Alternance (apprentissage ou contrat pro) possible
 - Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active centrée sur l'apprenant - Multimodalités - Entrée par les contextes et les situations professionnelles - Mise en situation sur plateau technique et en entreprise.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



04 - CAP AEPE

MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluations certificatives par unités (épreuves professionnelles et générales)

Épreuves pour l'obtention du diplôme par contrôle en cours de formation (CCF)

- EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant - 25 min + 10 min d'oral (coefficient 7)
- EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - 1h30 (coefficient 4)
- EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Préparation 1h30 et exposé 25 min (coefficient 4)
- Mises en situation professionnelle
- Dossier professionnel et épreuves orales

Validation par le jury de l'Éducation nationale

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Épreuves générales

- EG1 - Français, Histoire Géographie, Éducation morale et civique.
- EG2 - Mathématiques et Sciences physiques et chimiques.
- EG3 - Éducation physique et sportive (dispense à la demande).
- PSE - Prévention Santé Environnement.

Épreuves du domaine professionnel

- EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant.
- EP2 - Exercer son activité en accueil collectif.
- EP3 - Exercer son activité en accueil individuel.

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

POURSUITE D'ÉTUDE

- **Concours ATSEM**
- **DEAP (auxiliaire de puériculture)**
- **Auxiliaire de vie sociale**
- Moniteur-éducateur
- BAC PRO ASSP
- BAC PRO SAPAT
- DEEJE (diplôme état d'éducateur de jeunes enfants)

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Présentation générale de l'action

Une action de formation continue correspond à une prestation visant à **développer les compétences des bénéficiaires tout au long de leur vie professionnelle**, conformément aux dispositions du Code du travail (L.6313-1 – 1°).

Au sein de l'organisme IFAD HESTIA, les actions de formation continue s'inscrivent dans une démarche qualité certifiée Qualiopi, garantissant un processus structuré, transparent et conforme au **Référentiel National Qualité**. Ces actions s'adressent principalement :

- Aux salariés
- Aux demandeurs d'emploi
- Aux particuliers en démarche de professionnalisation ou de reconversion

Objectifs de la formation

Les actions de formation continue ont pour objectifs :

- Le développement des compétences professionnelles
- L'adaptation au poste de travail
- L'acquisition de nouvelles compétences
- L'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle

Chaque formation est structurée autour d'**objectifs pédagogiques clairement définis et évaluables**, en lien avec les besoins identifiés en amont.

Modalités d'accès

L'accès à une action de formation continue peut être initié :

- Par l'employeur
- Par le salarié
- Par un particulier
- Par un prescripteur (Pôle emploi, etc.)

Délais :

- Réponse sous 72h
- Mise en place en moyenne sous 1 mois
- Inscription minimum 20 jours avant (présentiel)

5. Organisation de la formation

• Les actions de formation sont organisées selon différentes modalités :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride (blended learning)
- Elles peuvent inclure :
 - Apports théoriques
 - Mise en situation professionnelle
 - Études de cas
 - Travaux pratiques

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.



Objectifs

Cette formation vise à doter les professionnels de l'aide à domicile des connaissances, des compétences et des attitudes nécessaires pour mettre en pratique la bientraitance et prévenir la maltraitance dans leur travail. Elle encourage une approche respectueuse, sécurisante et centrée sur les besoins de personnes, conformément aux recommandations de l'ANESM/HA S.

Durée et lieu de formation

- **Durée** en heures : 7.00 heures
- **Durée** en jours • 1.00 jour

Profils de apprenants

- Aides à domicile
- Assistant(e)s de vie

Prérequis

- Niveau B2

Qualité et indicateurs de résultats

Taux de satisfaction des apprenants. Nombre d'apprenants.

Taux et clauses des abandons. Taux de retour des enquêtes. Remise d'attestation de réussite

Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

Contenu de la formation

- Comprendre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles
- Appréhender les concepts clés liés à la bientraitance et leur importance dans l'aide à domicile
- Intégrer les principes éthiques et déontologiques de la pratique de la bientraitance
- Identifier les besoins spécifiques de personnes en situation de fragilité et adapter l'aide en conséquence
- Utiliser des techniques d'observation et d'évaluation de besoins et des capacités des personnes
- Individualiser l'accompagnement en prenant en compte les préférences et les habitudes de vie des personnes
- Favoriser l'autonomie, l'estime de soi et la participation active des personnes dans leur vie quotidienne
- Prévenir les risques de maltraitance et de négligence en mettant en place des mesures de sécurité et de protection
- Reconnaître les signes et les conséquences de la maltraitance
- Assumer un rôle actif dans la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance
- *Intégrer* les principes de la bientraitance dans la pratique quotidienne en utilisant les outils et les bonnes pratiques recommandés

Public : Professionnel de terrain, formation ADVF/DE AES

Durée : 3 jours – 21 heures

Modalités : Présentiel – pédagogie active et participative

Objectifs généraux de la formation

- Consolider les compétences transversales indispensables à l'exercice du métier de l'aide à la personne
- Renforcer la posture professionnelle dans l'accompagnement des personnes
- Améliorer la gestion des situations professionnelles complexes
- Favoriser le bien-être professionnel et prévenir l'épuisement

JOUR 1 – Thème : GESTION DU STRESS ET DES ÉMOTIONS PROFESSIONNELLES

Objectifs pédagogiques (apprenants)

À l'issue de la journée, les apprenants seront capables de :

- Identifier les sources de stress dans leur pratique professionnelle
- Comprendre les mécanismes du stress et leurs impacts
- Mettre en œuvre des outils concrets de gestion du stress au travail
- Prévenir l'épuisement professionnel

Contenus

- Définition du stress : stress positif / stress négatif
- Facteurs de stress spécifiques au métier de l'aide à la personne
- Signes physiques, émotionnels et comportementaux
- Notions de charge mentale et émotionnelle
- Introduction à la prévention du burn-out
- Outils pratiques : respiration, ancrage, gestion des émotions

Déroulé pédagogique

- Tour de table : attentes et situations stressantes vécues
- Apports théoriques illustrés par des exemples de terrain
- Travail en sous-groupes : analyse de situations professionnelles
- Exercices pratiques de relaxation et de respiration
- Élaboration d'une boîte à outils personnelle anti-stress
- Synthèse collective et auto-évaluation

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active
- Études de cas issues du terrain
- Échanges de pratiques

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



JOUR 2 – Thème : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Objectifs pédagogiques (apprenants)

À l'issue de la journée, les apprenants seront capables de :

- Clarifier leur rôle, leurs missions et leurs limites professionnelles
- Adopter une posture professionnelle adaptée aux différents contextes
- Se positionner au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Identifier les situations à risque de glissement de rôle

Contenus

- Le cadre professionnel des métiers de l'aide à la personne (référentiel métier ADVF/DE AES)
- Notions de posture professionnelle et d'éthique
- Distance professionnelle et juste proximité
- Travail en équipe : place du professionnel de terrain
- Gestion des demandes inappropriées (familles, bénéficiaires, collègues)

Déroulé pédagogique

- Brainstorming : « Être professionnel, c'est quoi ? » le terrain et l'expérience parlent !
- Apports théoriques sur le cadre et les responsabilités
- Études de situations concrètes (glissement de rôle, conflits, limites)
- Jeux de rôle : savoir dire non de manière professionnelle
- Débriefing collectif et apports correctifs • Synthèse et formalisation des bonnes pratiques

Méthodes pédagogiques

- Études de cas réels
- Analyse de pratiques professionnelles
- Travail collaboratif

JOUR 3 – COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Objectifs pédagogiques (apprenants)

À l'issue de la journée, les apprenants seront capables de :

- Communiquer de manière adaptée avec les personnes accompagnées
- Ajuster leur communication aux familles et aux partenaires
- Gérer les situations de communication difficiles • Utiliser une communication professionnelle au sein de l'équipe

Contenus

- Les bases de la communication (verbale, non verbale, para-verbale)
- Écoute active et reformulation
- Communication bienveillante et assertive
- Gestion des conflits et tensions Retour sur les Transmission des informations professionnelles (orales et écrites)

Déroulé pédagogique

- Mise en situation : situations de communication vécues
- Apports théoriques ciblés
- Ateliers pratiques : écoute active et reformulation
- Visionnage vidéos
- Analyse collective des pratiques
- Bilan final de la formation

Méthodes pédagogiques

- Pédagogie expérientielle
- Travaux en binômes et groupes
- Apports théoriques contextualisés

Evaluation

- Auto-évaluation des acquis
- Évaluation formative tout au long des trois jours

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.



AFC- Bienveillance et Maltraitance

Organisation de la formation

Matin : Fondements et principes de la bientraitance

- Accueil et présentation du programme de formation
- Compréhension des concepts liés à la bientraitance
- Introduction aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESN/HAS sur la bientraitance
- Sensibilisation à l'important de la bientraitance dans l'aide à domicile
- Éthique et déontologie dans la pratique de la bientraitance
- Aspects juridiques de la bientraitance
- Respect de la dignité, de l'intimité et de la confidentialité
- Développement de l'empathie et de la capacité d'écoute active
- Techniques de communication non-violente et résolution de conflits

Après-midi : Promotion de l'autonomie et de l'estime de soi des personnes

- Techniques d'observation et d'évaluation des besoins et des capacités des personnes
- Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne
- Respect des choix, de la Licence et de la participation et la mise en œuvre des personnes
- Accompagnement des situations de vulnérabilité et de dépendance avec bienveillance

Moyens pédagogiques et techniques prévus :

Méthode participative et active :

- Pour être au plus près des besoins et des attentes des participantes,
- Pour s'assurer en temps réel, de la compréhension et d'Intégration des contenus présentés.

Articulation Théorique-Pratique

- Alternance entre apports théoriques, échanges et exercice
- Supports vidéo

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC-Droits et Libertés de la personne accompagnée

Informations pratiques

Format de la formation

La formation aura lieu en *présentiel*.

Durée

Durée totale en heures : 7 heures

Durée totale en jours : 1 jour

Horaires et calendrier

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

Prévue le 13/06/2026

Public et prérequis

- Public visé : Tout professionnel intervenant auprès de personnes dépendantes dans le cadre du service à domicile (aide à domicile et auxiliaire de vie).
- Prérequis : Niveau BP de compréhension en langue Française Modalités de validation des prérequis : Remplissage d'un Test de positionnement avant le début du parcours de formation.

Objectif de formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de soutenir activement les personnes dépendantes dans l'exercice de leurs *droits*, en les informant, les orientant et les accompagnant efficacement pour leur permettre d'appliquer leurs droits lorsque nécessaire.

Objectifs opérationnels partiels

A l'issue des différentes séquences et modules de formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les droits des personnes accompagnées ainsi que la « Charte des droits et des libertés de la personne accueillie en établissement. » (Présentation de l'article I à 12)
- Informer le bénéficiaire et lui présenter ses droits de manière claire et précise
- Reconnaître un besoin d'accompagnement dans l'exercice de ses droits pour un bénéficiaire dépendant
- Orienter une personne accompagnée vers les services et dispositifs lui permettant d'exercer ses droits

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode expositive

Méthode interrogative

- Tour de table
- Démonstration
- Simulation

Ressources pédagogiques

Support de cours

Charte des droits et libertés de la personne accueillie

Moyens techniques

- Ordinateur
- Télévision
- Paperboard

Formateur

La formatrice sera Mme

LUSTRE Léa, alternante de la structure en formation pour le titre professionnel de niveau 5

« Formateur pour

adultes ». Elle est également en licence niveau 6 « Gestion et Management des établissements gérontologiques et médico-sociaux » et possède le titre professionnel de niveau 5 « Responsable et Coordinateur de secteur dans le secteur médico-social ».

Sanction de la formation

Attestation de formation Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Dispositifs d'évaluation pendant la formation Tests de positionnement

- QCM
- Mise en situation
- Dispositif d'évaluation d'atteinte de l'objectif à la fin de la formation
- Mise en situation
- Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- Prévenir l'isolement des bénéficiaires

Informations pratiques

Format de la formation :

La formation aura lieu en présentiel.

Durée

Durée totale en heures : 7 heures

Durée totale en jours : 1 jour

Horaires et calendrier

9h - 12h30 et 13h30 –17h

Public et prérequis

Public visé : Tout professionnel intervenant auprès de personnes dépendantes dans le cadre du service à Domicile (aide à domicile et auxiliaire de vie).

Prérequis : Niveau B1 de compréhension en Langue Française

Modalités de validation des prérequis : Remplissage d'un Test de positionnement avant le début du parcours de formation.

Objectifs et compétences visées

Objectif de formation

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de reconnaître, détecter et prévenir le risque d'isolement des bénéficiaires, en mettant en place des actions de soutien à domicile. Il sera capable d'orienter le bénéficiaire vers les bons services afin de sortir d'une situation d'isolement et il sera en mesure d'effectuer une alerte à ce sujet.

Objectifs opérationnels partiels

A l'issue des différentes séquences et modules de formation, le stagiaire sera capable de
Comprendre l'isolement (les causes et conséquences)
Identifier les signes d'isolement (signes et symptômes de l'isolement)
Techniques pour prévenir l'isolement
Améliorer les techniques de communication

Méthodes et moyens pédagogique

Méthode expositive
Méthode interrogative

- Tour de table
- Démonstration
- Simulation
- QCM

Ressources pédagogiques

Support de cours

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- Prévenir l'isolement des bénéficiaires

Moyens techniques

- Ordinateur
- Télévision
- Paperboard

Formateur

La formatrice sera Mme LUSTRE Léa, alternante de la structure en formation pour le titre professionnel de niveau 5 « Formateur pour adultes ». Elle est également en licence niveau 6 « Gestion et Management des établissements gérontologiques et médico-sociaux » et possède le titre professionnel de niveau 5 « Responsable et Coordinateur de secteur dans le secteur médico-social ». Elle possède 4 ans d'expérience dans le secteur médico-social et dans l'accompagnement des bénéficiaires en situation de handicap et personne âgées. Mme LUSTRE occupe en parallèle un poste de Responsable Qualité du secteur médico-social et maîtrise la réglementation ainsi que les processus de ce secteur d'activité.

Attestation de formation

Certificat de réalisation

Dispositifs d'évaluation pendant la formation

- Tests de positionnement
- QCM
- Mise en situation
- Etude de cas

Dispositif d'évaluation d'atteinte de l'objectif à la fin de la formation

- Mise en situation
- Test final

Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- Prévention des risques infectieux à domicile

Durée : 7 heures (1 journée)

Horaire : 9h-12h30 & 13h30-17h

Objectifs :

- Comprendre les agents infectieux et modes de transmission.
- Adopter les gestes barrières adaptés.
- Utiliser correctement les EPI.
- Choisir et utiliser les produits d'entretien et désinfectants.
- Identifier les situations à risque.
- Communiquer efficacement avec les usagers.

Contenu :

1. Accueil, test de positionnement (9h00-9h30)
2. Agents infectieux : virus, bactéries, champignons, parasites (9h30-10h15)
3. Modes de transmission + jeu de rôle (10h15-11h00)
4. Gestes barrières & hygiène – atelier pratique (11h15-12h30)
5. Désinfection & matériel – produits, normes, atelier (13h30-14h30)
6. Situations à risque – études de cas (14h30-15h30)
7. Communication professionnelle – gestion des refus (15h45-16h30)
8. Évaluation finale & clôture (16h30-17h00)

Profils : Aides à domicile, AVS

Prérequis : Niveau B2

Accessibilité : PSH

Moyens : Ateliers, vidéos, jeux pédagogiques, QCM

Équipe pédagogique : Mme Léa El Bassri Lustre

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- Détection et prévention des risques psychosociaux

Durée et lieu de formation

- Durée en heures : 7.00 heures
- Durée en jours : 1.00 jour
- Lieu : 165 cours Lieutaud 13006 Marseille

Profils de apprenants

- Aides à domicile
- Assistant(e)s de vie

Prérequis

- Niveau B2

Qualité et indicateurs de résultats

- Taux de satisfaction des apprenants.
- Nombre d'apprenants.
- Taux et causes des abandons.
- Taux de retour des enquêtes.
- Remise d'attestation de réussite
- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant

Accessibilité

Accessible PSH

Objectifs

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les facteurs de risques RPS et agir en préventif ou en curatif.

Contenu de la formation

- Préciser la nature et le champ d'action de la SQVT (PRP, RPS, QVT)
- Situer les RPS dans le cadre réglementaire de l'entreprise
- Faire un état des lieux de la situation de l'entreprise, définir les besoins d'adaptation, mettre en place une démarche RPS
- Disposer de connaissances spécifiques, d'outils d'analyse, et de pistes de protection individuelle et collective contre les RPS

Organisation de la formation

Équipe pédagogique :

Mme LUSTRE Léa

Moyens pédagogiques et techniques prévus :

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE

Format de la formation

La formation aura lieu en présentiel.

Durée

Durée totale en heure: 7 heures

Durée totale en jours: 1 jour

Horaires et calendrier

9h — 12h30 et 13h30 — 17h00

Formation prévue le 18/04/2026.

Public et prérequis

- Public visé: Tout professionnel intervenant auprès de personne dépendantes dans le cadre du service à domicile (aide à domicile et auxiliaire de vie).
- Prérequis : Niveau B1 de compréhension en Langue Française.
- Modalités de validation des prérequis : Remplissage d'un test de positionnement avant le début du parcours de formation.

Objectif de formation

Cette formation vise à fournir aux assistances de vie des compétences nécessaires pour offrir un accompagnement respectueux et efficace aux personnes en fin de vie, tout en soutenant leur Entourage.

Objectif opérationnels partiels

- Reconnaître la souffrance physique et psychologique.
- Améliorer la prise en charge.
- Mise en œuvre des soins adaptés.
- Mobiliser les ressources disponibles.
- Assurer la continuité des soins.
- Adopter une posture professionnelle adéquate.

Contenu de la formation

- Introduction à la fin de vie et aux soins palliatifs
- Compréhension des besoins des personnes en fin de vie
- Communication avec les personnes en fin de vie et leur entourage
- Gestion de la douleur et des symptômes
- Approches spécifiques pour les différentes pathologies
- Aspect pratiques des soins palliatifs à domicile
- Soutien et accompagnement des familles
- Développement personnel et professionnel

Jour 1 : Prise en charge de la fin de vie

Matin :

- Tour de table et attentes des participantes
- Comprendre la fin de vie et les soins palliatifs
- Définition et principes des soins palliatifs
- Techniques de gestion des conflits
- Rôle des assistantes de vie dans l'accompagnement de la fin de vie
- Besoins des personnes en fin de vie
- Besoins physiologiques : gestion de la douleur, soins corporels
- Besoins psychologiques et émotionnels : écoute, soutien moral
- Besoins sociaux et spirituels

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC- PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE

Après-midi:

- Communication et gestion des émotions
- Techniques de communication verbale et non verbale
- Gestion des émotions et du stress
- Accompagnement des familles et des proches
- Identification et évaluation de la douleur
- Techniques de soulagement de la douleur
- Prise en charge des symptômes associés (nausées, essoufflement, etc.)
- Évaluation des compétences acquises
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Clôture et de la formation et remise des certificats

Modalités et Méthodes pédagogiques

- Méthode expositive
- Méthode interrogative
- Tour de table
- QC

Ressources pédagogiques

- Support de cours

Moyens techniques

- PowerPoint
- Documents écrits
- Vidéos pédagogiques
- Supports interactifs

Formateurs

- Mme Lustre Léa

Sanction

- Attestation de formation
- Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Dispositifs d'évaluation pendant la formation

- Tests de positionnement
- QCM
- L'élève en situation
- Etude de cas

Dispositif d'évaluation d'atteinte de l'objectif à la fin de la formation

- Mise en situation
- Test final

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours

Dispositif d'évaluation de la satisfaction à la fin de la formation

Questionnaire de satisfaction à chaud

Qualité et indicateurs de résultats

- Taux de satisfaction des apprenants
- Nombre d'apprenants
- Taux et causes des abandons
- Taux de retour des enquêtes
- Remise d'attestation la réussite
- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



AFC - Handicap mental, maladies psychiques et gestion des conflits

Durée: 7 heures (1 jour)

Prévue le : 12/09/2026

MATIN : comprendre la santé mentale et le handicap psychique

- Accueil, test de positionnement
- C'est quoi la santé mentale ?
- Quiz, jeu du thermomètre
- Représentations & stigmatisation
- Repérer les signes de souffrance psychique
- Rôle de l'auxiliaire de vie
- Relais possibles
- Test final

APRES-MIDI : initiation aux maladies psychiques

- Introduction
- Troubles anxieux
- Dépression
- Troubles bipolaires
- Troubles psychotiques
- Addictions & comportements
- Synthèse

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



FORMATIONS PERSONNELLES

01

Bloc 1 – Formations compétences transversales

02

Bloc 2 - Accompagnement dans la vie quotidienne

03

Bloc 3 - Accompagnement spécialisé

04

Bloc 4 - Handicap et situation de dépendance

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Bloc 1 - Compétences transversales

BLOC1F1

Découvrir l'outil informatique et utiliser les fonctions principales de l'IA

BLOC1F2

Les bases du droit du travail et ses obligations en tant que professionnel

BLOC1F3

Maintien de l'autonomie et du lien social

BLOC1F4

Parcours accompagnement à domicile - avancé

BLOC1F5

Parcours accompagnement à domicile - essentiel

BLOC1F6

Personne en situation de dépendance : faire face et prévenir les situations difficiles

BLOC1F7

Approfondissement de la langue Française



BLOC1F1 - DÉCOUVRIR L'OUTIL INFORMATIQUE ET UTILISER LES FONCTIONS PRINCIPALES DE L'IA

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Inclure l'outil informatique dans la vie personnelle ou professionnelle
- Utiliser les différents logiciels de traitement de texte
- Connaître les principales fonctions Des IA et des outils informatiques d'automatisation

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Fonctions principales d'un ordinateur
- Vocabulaire du champ lexical de l'informatique
- Les principaux logiciels et autres outils de traitement de texte ainsi que leurs fonctions
- Identification des sites internet utiles au quotidien

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC1F2 - LES BASES DU DROIT DU TRAVAIL ET SES OBLIGATIONS EN TANT QUE PROFESSIONNEL

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

Prérequis

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant avec un minimum de 2 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de comprendre les bases du droit du travail et ses obligations en tant que professionnel dans l'exercice de son métier. Il sera également capable de s'informer et d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation.

Contenu pédagogique

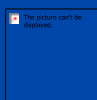
- Les différentes obligations mutuelles entre le salarié et le particulier employeur
- L'analyse des différents documents de travail
- Les différents droits du salarié : de l'embauche à la fin du contrat de travail
- La mobilisation de vos droits à la formation

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de favoriser l'autonomie de la personne âgée tout en prenant part au maintien de sa qualité de vie.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les procédés d'aides pour les personnes âgées
- Les dispositifs d'évaluation de perte de l'autonomie, la grille agir
- Les différences de rôles entre l'assistant de vie auprès de la personne âgée
- Les moyens de sollicitations cognitives

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'acquérir des connaissances sur les activités d'aide à la personne dépendante.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- acquérir des connaissances sur l'accompagnement de la personne en situation de dépendance
- avoir la posture adaptée face à une personne dépendante

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter un comportement avec bienveillance et bientraitance envers nos aînés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la qualité de vie et des conditions de travail
- Savoir organiser une démarche QVCT interne à son entreprise, et imaginer d'autres fonctionnements.

BLOC1F6 - PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE : FAIRE FACE ET PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance en favorisant la bientraitance afin d'éviter et de prévenir les événements difficiles.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

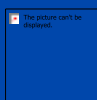
- Les fondements de la bienveillance
- La communication avec les aidants et intervenants
- Les limites du professionnel dans l'accompagnement de la personne en situation de dépendance
- L'adoption d'une bonne posture face à une situation compliquée

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées. Prépare au niveau b2 en langue française.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B1 minimum.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 5 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité
- Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif
- S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Compréhension et expression orale
- Compréhension et expression écrite
- Vocabulaire et grammaire

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Bloc 2 - Accompagnement dans la vie quotidienne

BLOC2F1

Du repas au régime alimentaire :
la cuisine pour toute la famille

BLOC2F2

Entretien du domicile d'un particulier

BLOC2F3

Entretien du linge d'un particulier

BLOC2F4

Repas et équilibre alimentaire d'une personne âgée



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'avoir les bons gestes face à un enfant malade et de connaître les besoins nutritionnels et les différents régimes adaptés aux membres de la famille, aux diverses pathologies ou intolérances alimentaires.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les besoins nutritionnels liés à une pathologie ou une intolérance alimentaire
- Les différents régimes alimentaires (liés à des croyances ou des choix personnels)
- Les carences alimentaires et comment les substituer
- Les produits de substitution au sel, sucre et matières grasses

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'entretenir le domicile tout en respectant les règles de base, et en utilisant les produits adaptés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les règles d'hygiène
- Utilisation, manipulation et stockage des produits adaptés
- L'utilisation de produits écologiques
- Le respect des matériaux

ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter les bonnes techniques d'hygiène et de propreté domestiques et mettre en place des protocoles d'entretien adaptés.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'importance d'avoir une bonne connaissance sur les différents types de textile, les différents protocoles d'entretien du linge, de séchage et de repassage
- Les différents moyens économiques et écologiques
- Le respect des pictogrammes et des protocoles
- L'importance du respect des règles de sécurité

ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer des menus et repas équilibrés adaptés aux personnes âgées.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les fondements d'une alimentation saine
- Les besoins nutritionnels de la personne âgée
- La planification des menus
- Les règles d'hygiène et de conservation des aliments

Bloc 3 - Accompagnement spécialisé

BLOC3F1

Accompagner une personne présentant des troubles addictifs

BLOC3F2

Accompagner une personne en fin de vie : communication et accompagnement psychologique

BLOC3F3

Assister et accompagner une personne atteinte d'un cancer

BLOC3F4

Comprendre les troubles autistiques pour mieux accompagner

BLOC3F5

Maladie d'Alzheimer

BLOC3F6

Pathologies liées au vieillissement : comprendre pour mieux accompagner

BLOC3F7

Maîtriser les tâches effectuées à domicile



Bloc 3 - Accompagnement spécialisé

BLOC3F8

Organiser la transmission des informations à domicile

BLOC3F9

Tuteur dans le secteur de l'aide à domicile

BLOC3F10

Anticiper l'épuisement professionnel

BLOC3F11

Détection et prévention des risques psychosociaux

BLOC3F12

Référent QVT

BLOC3F13

Sécurisation et organisation de l'espace professionnel

BLOC3F14

Sécuriser son intervention chez un particulier



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de reconnaître une personne présentant des troubles addictifs et de l'accompagner en collaboration avec les aidants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les différentes formes d'addiction
- Les différents comportements d'une personne présentant des troubles addictifs
- L'accompagnement d'une personne souffrant de troubles addictifs : sevrage et répercussions
- La mise en place d'une écoute active et d'un soutien moral pour la personne accompagnée

BLOC3F2 - ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN FIN DE VIE : COMMUNICATION ET ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place un accompagnement spécifique pour une personne en fin de vie, identifier ses réactions et adapter sa communication pour la guider au mieux.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

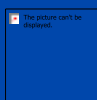
- La chronologie des étapes psychologiques de la personne en fin de vie
- Les bases de la bientraitance et de l'accompagnement de la personne en fin de vie
- Les différentes situations de déni ou d'agressivité de la personne en fin de vie
- Adapter les soins d'hygiène et de confort de la personne en fin de vie

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC3F3 - ASSISTER ET ACCOMPAGNER UNE PERSONNE ATTEINTE D'UN CANCER

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les différentes formes de cancer, symptômes et impacts
- Les différentes postures adaptées à la situation et aux besoins de la personne
- La collaboration avec les différents acteurs pour mieux accompagner la personne atteinte d'un cancer
- Les signaux représentatifs de la maladie

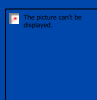
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC3F4 - COMPRENDRE LES TROUBLES AUTISTIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'adopter la bonne posture et les bonnes méthodes de communication adaptées face à une personne atteinte d'un trouble autistique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

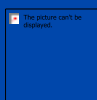
- L'importance d'adopter une communication adaptée
- La compréhension des impacts du trouble du spectre de l'autisme sur son accompagnement
- Le rôle de l'entourage proche dans la mise en place de modalités d'accompagnement
- Les répercussions sociales

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'observer et de repérer les signes précurseurs d'une perte d'autonomie liée à la maladie d'alzheimer et de proposer un accompagnement spécifique.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les signaux d'une perte d'autonomie
- Les sollicitations cognitives
- Les acteurs nécessaires à l'accompagnement de la personne en perte d'autonomie
- Les outils à mettre en place pour bien accompagner une personne âgée atteinte de la maladie d'alzheimer

BLOC3F6 - PATHOLOGIES LIÉES AU VIEILLISSEMENT : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de connaître et de différencier les différents types de pathologie liés au vieillissement, afin de comprendre et d'accompagner au mieux.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

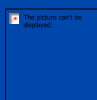
- Les différentes pathologies
- Les conséquences des pathologies liées au vieillissement
- Le rôle des aidants dans l'accompagnement des personnes atteintes d'une pathologie
- La compréhension du vieillissement

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC3F7 - MAITRISER LES TÂCHES EFFECTUÉES À DOMICILE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de tenir à jour un planning, de collecter les bonnes informations et de les transmettre aux intervenants tout en faisant preuve de réactivité.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les différents moyens pour la gestion de son emploi du temps
- Les différents outils de communication entre professionnels
- Les fondements d'une bonne transmission des informations
- L'importance d'une bonne organisation

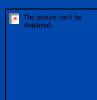
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'organiser la transmission des informations à domicile en collaboration avec les professionnels et intervenants afin de simplifier leurs interventions.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'importance d'une bonne communication
- Le rôle des aidants et intervenants dans la transmission des informations
- Les différents outils de communication à disposition
- La planification des interventions

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de préparer et de construire une démarche de tutorat adaptée aux spécificités des métiers des emplois de la famille et du domicile.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les compétences requises chez le tuteur
- Les différents rôles du tuteur
- L'importance de la transmission
- L'importance d'un accueil approprié

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appréhender une situation d'épuisement professionnel et de mettre en place des actions afin d'éviter le surmenage.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les conséquences d'un surmenage
- Les sources de l'épuisement professionnel
- La mise en place de stratégies de gestion de son activité à l'aide d'outils digitaux et physiques
- L'analyse des sources de stress, nécessaires à la prévention des risques

BLOC3F11 - DÉTECTION ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les facteurs de risques RPS et agir en préventif ou en curatif.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Préciser la nature et le champ d'action de la SQVCT (PRP, RPC, QVCT)
- Situer les RPS dans le cadre réglementaire de l'entreprise
- Faire un état des lieux de la situation de l'entreprise, définir les besoins d'adaptation, mettre en place une démarche RPS
- Disposer de connaissances spécifiques, d'outils d'analyse, et de pistes de protection individuelle et collective contre les RPS

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de définir les conditions pour engager des adaptations ou mettre en place une démarche QVCT.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la qualité de vie et des conditions de travail.
- Savoir organiser une démarche QVCT interne à son entreprise, et imaginer d'autres fonctionnements

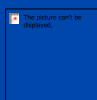
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC3F13 - SÉCURISATION ET ORGANISATION DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'optimiser et d'adapter les dispositifs de sécurité au domicile, et d'identifier les risques possibles au domicile afin de mettre en place un aménagement sécurisant.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les obligations en termes d'assurance
- Les différents dangers domestiques
- Les différents outils essentiels pour assurer une sécurisation du domicile
- Les pièces du domicile principalement concernées par les risques du quotidien

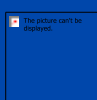
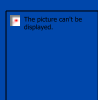
ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de repérer les différents dangers possibles dans l'exercice de son métier et de mettre en place des actions pour sécuriser son intervention.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'importance d'identifier les dangers liés à votre métier et leurs impacts
- La santé mentale au travail
- L'identification des signaux d'alerte
- L'importance d'utiliser les équipements de protection adaptés dans l'exercice de votre métier

Bloc 4 - Handicap et situation de dépendance

BLOC4F1

Adapter ses projets d'activités et de loisirs à une personne en situation de dépendance

BLOC4F2

Accompagner et collaborer avec bientraitance et bienveillance

BLOC4F3

Actes d'hygiène, de confort et de bien-être

BLOC4F4

Activités de loisirs et lien social d'une personne âgée

BLOC4F5

Différentes formes de handicap : comprendre pour mieux accompagner

BLOC4F6

Individualiser son accompagnement et projet personnalisé

BLOC4F7

Transférer, déplacer et sécuriser une personne en situation de dépendance



BLOC4F1 - ADAPTER SES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE LOISIRS À UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de proposer et d'ajuster ses activités en fonction de la personne en situation de dépendance afin de consolider ses interactions sociales et de limiter l'isolement social.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

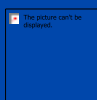
- L'importance de la mise en place d'activités chez la personne en situation de dépendance
- Les conséquences de la dépendance
- Le rôle des aidants et des professionnels dans la prise en charge de la personne en situation de dépendance
- L'importance des interactions sociales chez la personne en situation de dépendance

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC4F2 - ACCOMPAGNER ET COLLABORER AVEC BIENTRAITANCE ET BIENVEILLANCE

HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner une personne avec bientraitance et bienveillance avec les aidants et intervenants, tout en développant une réflexion dans la relation d'aide.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

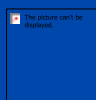
- Le rôle des professionnels et intervenants
- Les bases de la bientraitance
- La communication comme principal outil
- La collaboration avec les principaux acteurs

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

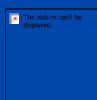
Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'assister une personne âgée dans les actes d'hygiène, de confort et de bien-être.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Assistance à la toilette, à l'habillage et au déshabillage avec des techniques adaptées
- Les bases de l'hygiène et de la sécurité
- Les principaux soins prioritaires
- La prévention et la gestion des troubles d'hygiène



HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de mettre en place des activités dédiées aux personnes âgées visant à maintenir la socialisation et les loisirs.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Le principe de l'isolement et ses conséquences sur la personne âgée
- La stimulation cognitive et physique
- Les différents moyens ludiques adaptés au maintien de la personne âgée
- Les périmètres d'actions du professionnel

BLOC4F5 - DIFFÉRENTES FORMES DE HANDICAP : COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de déceler les différentes formes de handicap et de les comprendre, pour mieux accompagner.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

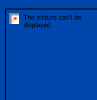
- Les différentes formes de déficiences
- Les différentes formes de handicap
- Les enjeux de la compréhension des différents handicaps
- Les incidences de la personne en situation de handicap sur l'entourage et accompagnement

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC4F6 - INDIVIDUALISER SON ACCOMPAGNEMENT ET PROJET PERSONNALISÉ

PUBLIC VISÉ

HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'accompagner la personne en situation de dépendance en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses limites tout en collaborant avec les intervenants et professionnels aidants.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

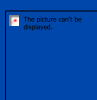
- L'importance de l'individualisation dans son accompagnement
- La mise en place d'actions en collaboration avec les autres professionnels
- Les limites dans l'exercice de son métier
- La bonne transmission des informations pour assurer une continuité dans l'accompagnement de la personne

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BLOC4F7 - TRANSFÉRER, DÉPLACER ET SÉCURISER UNE PERSONNE EN SITUATION DE DÉPENDANCE

HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

PUBLIC VISÉ

Ce cursus est essentiel pour toutes les personnes travaillant dans une structure d'aide à domicile, qu'ils soient demandeurs d'emploi, salariés en poste, entreprises ou étudiants. Il est également nécessaire pour ceux qui n'ont pas de diplôme requis pour un métier dans l'aide à domicile. Ce programme fournit des révisions et un complément indispensable aux diplômés et aux personnes expérimentées.

PRÉREQUIS

Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.

MODALITÉS

Cette formation s'effectue en présentiel et/ou virtuelle à partir d'un groupe de 6 apprenants minimum et 15 maximum ou distanciel en individuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des cours synthétiques couplés à des activités ludiques et interactives.
- Explications pratiques et ateliers immédiatement mis en pratique
- Des jeux pédagogiques et des contenus vidéos
- Des travaux dirigés pour appliquer le cours.
- Participation active des apprenants exercices pratiques variés.
- Apports méthodologiques illustrés d'exemples.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Plan individuel de progrès établi en cours et en fin de session par chaque participant
- Remise d'attestation de réussite

PROFIL DES INTERVENANTS ET DES FORMATEURS

Intervenant diplômé bac +5 ou Bac+2 avec un minimum de 5 ans d'expérience en rapport avec le contenu pédagogique précisé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure d'appliquer les règles de sécurité lors des déplacements avec une personne en situation de dépendance.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La réglementation en vigueur lors des déplacements de personnes en situation de dépendance
- Les différents matériels et équipements nécessaires au transfert d'une personne en toute sécurité
- Les potentiels dangers lors des déplacements
- Le rôle des aidants et des professionnels lors des déplacements

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA

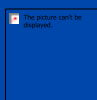


TABLEAU CROISÉ DU CONTENU DE LA FORMATION ET DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES - AFC

Référence formation	RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES	CONTENU DE LA FORMATION
BLOC1F1	• Inclure l'outil informatique dans la vie personnelle ou professionnelle • Utiliser les différents logiciels de traitement de texte • Connaître les principales fonctions d'internet et des outils informatiques	• Fonctions principales d'un ordinateur • Vocabulaire du champ lexical de l'informatique • Les principaux logiciels et autres outils de traitement de texte ainsi que leurs fonctions • Identification des sites internet utiles au quotidien
BLOC1F2	• Comprendre les bases du droit du travail et ses obligations en tant que professionnel dans l'exercice de son métier. • Capable de s'informer et d'actualiser ses connaissances en matière de réglementation.	• Les différentes obligations mutuelles entre le salarié et le particulier employeur • L'analyse des différents documents de travail • Les différents droits du salarié : de l'embauche à la fin du contrat de travail • La mobilisation de vos droits à la formation
BLOC1F3	• Favoriser l'autonomie de la personne âgée tout en prenant part au maintien de sa qualité de vie.	• Les procédés d'aides pour les personnes âgées • Les dispositifs d'évaluation de perte de l'autonomie, la grille AGGIR • Les différences de rôles entre l'assistant de vie auprès de la personne âgée • Les moyens de sollicitations cognitives
BLOC1F4	• Capable d'acquérir des connaissances sur les activités d'aide à la personne dépendante.	• Acquérir des connaissances sur l'accompagnement de la personne en situation de dépendance • Avoir la posture adaptée face à une personne dépendante
BLOC1F5	• Capable d'adopter un comportement avec bienveillance et bientraitance envers nos aînés.	• Acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail • Savoir organiser une démarche QVCT interne à son entreprise, et imaginer d'autres fonctionnements.
BLOC1F6	• Capable d'accompagner la personne en situation de dépendance en favorisant la bientraitance afin d'éviter et de prévenir les événements difficiles.	• Les fondements de la bienveillance • La communication avec les aidants et intervenants • Les limites du professionnel dans l'accompagnement de la personne en situation de dépendance • L'adoption d'une bonne posture face à une situation compliquée
BLOC1F7	• Comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité • Communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif • S'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités	• Compréhension et expression orale • Compréhension et expression écrite • Vocabulaire et grammaire
BLOC2F1	• Capable d'avoir les bons gestes face à un enfant malade et de connaître les besoins nutritionnels et les différents régimes adaptés aux membres de la famille, aux diverses pathologies ou intolérances alimentaires.	• Les besoins nutritionnels liés à une pathologie ou une intolérance alimentaire • Les différents régimes alimentaires (liés à des croyances ou des choix personnels) • Les carences alimentaires et comment les substituer • Les produits de substitution au sel, sucre et matières grasses

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Référence formation	RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES	CONTENU DE LA FORMATION
BLOC2F2	Capable d'entretenir le domicile tout en respectant les règles de base, et en utilisant les produits adaptés.	- Les règles d'hygiène - Utilisation, manipulation et stockage des produits adaptés - L'utilisation de produits écologiques - Le respect des matériaux
BLOC2F3	Capable d'adopter les bonnes techniques d'hygiène et de propreté domestiques et mettre en place des protocoles d'entretien adaptés.	- L'importance d'avoir une bonne connaissance sur les différents types de textile, les différents protocoles d'entretien du linge, de séchage et de repassage - Les différents moyens économiques et écologiques - Le respect des pictogrammes et des protocoles - L'importance du respect des règles de sécurité
BLOC2F4	Capable de proposer des menus et repas équilibrés adaptés au jeune enfant.	- Les fondements d'une alimentation saine - Les besoins nutritionnels du jeune enfant - La planification des menus - Les règles d'hygiène et de conservation des aliments
BLOC3F1	Capable de reconnaître une personne présentant des troubles addictifs et de l'accompagner en collaboration avec les aidants.	- Les différentes formes d'addiction - Les différents comportements d'une personne présentant des troubles addictifs - L'accompagnement d'une personne souffrant de troubles addictifs : sevrage et répercussions - La mise en place d'une écoute active et d'un soutien moral pour la personne accompagnée
BLOC3F2	Capable de mettre en place un accompagnement spécifique pour une personne en fin de vie, identifier ses réactions et adapter sa communication pour la guider au mieux.	- La chronologie des étapes psychologiques de la personne en fin de vie - Les bases de la bientraitance et de l'accompagnement de la personne en fin de vie - Les différentes situations de déni ou d'agressivité de la personne en fin de vie - Adapter les soins d'hygiène et de confort de la personne en fin de vie
BLOC3F3	Capable d'ajuster son accompagnement en fonction de l'évolution de la maladie et des besoins de la personne.	- Les différentes formes de cancer, symptômes et impacts - Les différentes postures adaptées à la situation et aux besoins de la personne - La collaboration avec les différents acteurs pour mieux accompagner la personne atteinte d'un cancer - Les signaux représentatifs de la maladie
BLOC3F4	Capable d'adopter la bonne posture et les bonnes méthodes de communication adaptées face à une personne atteinte d'un trouble autistique.	- L'importance d'adopter une communication adaptée - La compréhension des impacts du trouble du spectre de l'autisme sur son accompagnement - Le rôle de l'entourage proche dans la mise en place de modalités d'accompagnement - Les répercussions sociales



Référence formation	RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES	CONTENU DE LA FORMATION
BLOC3F5	Capable d'observer et de repérer les signes précurseurs d'une perte d'autonomie liée à la maladie d'Alzheimer et de proposer un accompagnement spécifique.	- Les signaux d'une perte d'autonomie - Les sollicitations cognitives - Les acteurs nécessaires à l'accompagnement de la personne en perte d'autonomie - Les outils à mettre en place pour bien accompagner une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer
BLOC3F6	Capable de connaître et de différencier les différents types de pathologie liés au vieillissement, afin de comprendre et d'accompagner au mieux.	- Les différentes pathologies - Les conséquences des pathologies liées au vieillissement - Le rôle des aidants dans l'accompagnement des personnes atteintes d'une pathologie - La compréhension du vieillissement
BLOC3F7	Capable de tenir à jour un planning, de collecter les bonnes informations et de les transmettre aux intervenants tout en faisant preuve de réactivité.	- Les différents moyens pour la gestion de son emploi du temps - Les différents outils de communication entre professionnels - Les fondements d'une bonne transmission des informations - L'importance d'une bonne organisation
BLOC3F8	Capable d'organiser la transmission des informations à domicile en collaboration avec les professionnels et intervenants afin de simplifier leurs interventions.	- L'importance d'une bonne communication - Le rôle des aidants et intervenants dans la transmission des informations - Les différents outils de communication à disposition - La planification des interventions
BLOC3F9	Capable de préparer et de construire une démarche de tutorat adaptée aux spécificités des métiers des emplois de la famille et du domicile.	- Les compétences requises chez le tuteur - Les différents rôles du tuteur - L'importance de la transmission - L'importance d'un accueil approprié
BLOC3F10	Capable d'appréhender une situation d'épuisement professionnel et de mettre en place des actions afin d'éviter le surmenage.	- Les conséquences d'un surmenage - Les sources de l'épuisement professionnel - La mise en place de stratégies de gestion de son activité à l'aide d'outils digitaux et physiques - L'analyse des sources de stress, nécessaires à la prévention des risques
BLOC3F11	Capable de repérer les facteurs de risques RPS et agir en préventif ou en curatif.	- Préciser la nature et le champ d'action de la SQVT (PRP, RPS, QVT) - Situer les RPS dans le cadre réglementaire de l'entreprise - Faire un état des lieux de la situation de l'entreprise, définir les besoins d'adaptation, mettre en place une démarche RPS - Disposer de connaissances spécifiques, d'outils d'analyse, et de pistes de protection individuelle et collective contre les RPS
BLOC3F12	Capable de définir les conditions pour engager des adaptations ou mettre en place une démarche QVCT.	- Acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail. - Savoir organiser une démarche QVCT interne à son entreprise, et imaginer d'autres fonctionnements
BLOC3F13	Capable d'optimiser et d'adapter les dispositifs de sécurité au domicile, et d'identifier les risques possibles au domicile afin de mettre en place un aménagement sécurisant.	- Les obligations en termes d'assurance - Les différents dangers domestiques - Les différents outils essentiels pour assurer une sécurisation du domicile - Les pièces du domicile principalement concernées par les risques du quotidien
BLOC3F14	Capable de repérer les différents dangers possibles dans l'exercice de son métier et de mettre en place des actions pour sécuriser son intervention.	- L'importance d'identifier les dangers liés à votre métier et leurs impacts - La santé mentale au travail - L'identification des signaux d'alerte - L'importance d'utiliser les équipements de protection adaptés dans l'exercice de votre métier



Référence formation	RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES	CONTENU DE LA FORMATION
BLOC4F1	Capable de proposer et d'ajuster ses activités en fonction de la personne en situation de dépendance afin de consolider ses interactions sociales et de limiter l'isolement social.	- L'importance de la mise en place d'activités chez la personne en situation de dépendance - Les conséquences de la dépendance - Le rôle des aidants et des professionnels dans la prise en charge de la personne en situation de dépendance - L'importance des interactions sociales chez la personne en situation de dépendance
BLOC4F2	Capable d'accompagner une personne avec bientraitance et bienveillance avec les aidants et intervenants, tout en développant une réflexion dans la relation d'aide.	- Le rôle des professionnels et intervenants - Les bases de la bientraitance - La communication comme principal outil - La collaboration avec les principaux acteurs
BLOC4F3	Capable d'assister une personne âgée dans les actes d'hygiène, de confort et de bien-être.	- Assistance à la toilette, à l'habillage et au déshabillage avec des techniques adaptées - Les bases de l'hygiène et de la sécurité - Les principaux soins prioritaires - La prévention et la gestion des troubles d'hygiène
BLOC4F4	Capable de mettre en place des activités dédiées aux personnes âgées visant à maintenir la socialisation et les loisirs.	- Le principe de l'isolement et ses conséquences sur la personne âgée - La stimulation cognitive et physique - Les différents moyens ludiques adaptés au maintien de la personne âgée - Les périmètres d'actions du professionnel
BLOC4F5	Capable de déceler les différentes formes de handicap et de les comprendre, pour mieux accompagner.	- Les différentes formes de déficiences - Les différentes formes de handicap - Les enjeux de la compréhension des différents handicaps - Les incidences de la personne en situation de handicap sur l'entourage et accompagnement.
BLOC4F6	Capable d'accompagner la personne en situation de dépendance en fonction de ses besoins, de ses rythmes et de ses limites tout en collaborant avec les intervenants et professionnels aidants.	- L'importance de l'individualisation dans son accompagnement - La mise en place d'actions en collaboration avec les autres professionnels - Les limites dans l'exercice de son métier - La bonne transmission des informations pour assurer une continuité dans l'accompagnement de la personne
BLOC4F7	Capable d'appliquer les règles de sécurité lors des déplacements avec une personne en situation de dépendance.	- La réglementation en vigueur lors des déplacements de personnes en situation de dépendance - Les différents matériels et équipements nécessaires au transfert d'une personne en toute sécurité - Les potentiels dangers lors des déplacements - Le rôle des aidants et des professionnels lors des déplacements



BAC PRO ASSP

BLOC DE COMPETENCES	CONTENUE DE LA FORMATION
1- Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	• Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de projet de vie ou de projet individualisé • Activités d'animation moins représentées du fait de la difficulté à mettre en œuvre un projet d'animation et de la création du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées »
2- Intervenir auprès de l'utilisateur dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	• Accent sur la posture professionnelle, la prise de distance, la posture réflexive • Prise en compte de la participation au raisonnement clinique • Evolution des compétences liées au repas aux dépens de la préparation et en faveur de l'accompagnement et de la distribution
3- Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle	• Accent sur le travail en équipe, la communication professionnelle • Coordination d'équipe de bionettoyage • Prise en compte des valeurs du soin, de la laïcité en secteur sanitaire et médicosocial
4- Réalisation d'actions d'éducation à la santé	• Spécificité du bac pro ASSP mise en valeur par la création de ce bloc • Mobilisation des compétences d'analyse, de conception, de rédaction

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



TP ADVF

BLOC DE COMPETENCES	CONTENUE DE LA FORMATION
Entretien le logement et le linge d'un particulier	- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier - Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier - Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés - Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien	- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement - Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer - Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile	- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants - Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants - Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités - Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



CAP AEPE

BLOC DE COMPETENCES	CONTENUE DE LA FORMATION
Accompagner le développement du jeune enfant	• Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte. • Adopter une posture professionnelle adaptée. • Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné. • Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant. • Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages. • Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.
Exercer son activité en accueil collectif	• Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant. • Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement. • Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant. • Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
Exercer son activité en accueil individuel	• Organiser son action. • Négocier le cadre de l'accueil. • Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant. • Élaborer des repas.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



DEAES

BLOC DE COMPETENCES	CONTENUE DE LA FORMATION
Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale	• Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel • Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention • Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité	• Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé • Favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités • Prendre soin et veiller au bien être de la personne • Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne • Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien • Accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir ou développer ses capacités • Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés	• Communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel • Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne • Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement
Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne	• Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne • Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface • Accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation • Accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement
Travailler en équipe pluriprofessionnel gérer les risques et traiter les informations	• Travailler en équipe et organisation • Projet d'établissement • Transmission et communication professionnelle

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

QU'EST-CE QUE LA VAE ?

La **validation des acquis de l'expérience (VAE)** permet à toute personne, indépendamment de son âge, de son statut ou de son niveau de formation, de **faire reconnaître les compétences acquises au cours de son parcours professionnel ou personnel**. Elle offre la possibilité d'obtenir tout ou partie d'une certification.

La VAE est une **voie d'accès à la certification** au même titre que la **formation initiale** (scolaire ou universitaire), l'**apprentissage** ou la **formation professionnelle continue**.

Elle permet d'acquérir : une certification, un diplôme, un titre à finalité professionnelle, ou un certificat de qualification professionnelle inscrits au **Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**. Elle permet également d'acquérir un ou plusieurs **blocs de compétences** de ces certifications professionnelles.

Le parcours de VAE est un **parcours** d'accès à la qualification qui débute par la constitution du **dossier de faisabilité** et se termine par la **délivrance de la certification professionnelle**. Elle permet également d'acquérir un ou plusieurs **blocs de compétences** de ces certifications professionnelles.

Le parcours de VAE est un **parcours** d'accès à la qualification qui débute par la constitution du **dossier de faisabilité** et se termine par la **délivrance de la certification professionnelle**.

La loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022 portant sur les mesures d'urgences relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi

Source ; [La validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#) | [Travail-emploi.gouv.fr](#) | [Ministère du Travail et des Solidarités](#)

La procédure de VAE se déroule en plusieurs étapes :

- La première étape consiste en une information sur le dispositif, ses modalités et ses conditions.
- La deuxième étape est une analyse du parcours et des acquis de la personne qui souhaite valider son expérience.
- La troisième étape consiste en la rédaction d'un dossier de validation des acquis, qui doit démontrer l'expérience professionnelle et les compétences acquises.
- Enfin, la dernière étape est l'évaluation finale par un jury, qui décidera de la validation totale ou partielle du diplôme.



Public visé

Toute personne, quels que soient son **âge**, sa **nationalité**, son **statut** et son **niveau de formation** peut prétendre à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Quel que soit le diplôme précédemment obtenu ou le niveau de qualification, **toute expérience en rapport direct avec une certification visée** permettant de justifier de l'acquisition de compétences et connaissances requises pour l'obtention de cette certification peut être prise en compte pour faire une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Les activités suivantes peuvent être prises en compte :

- **Activités professionnelles salariées** (CDI, CDD, intérim), **non salariées, bénévoles**, ou inscrites sur la liste des **sportifs de haut niveau** mentionnée au premier alinéa de l'[article L. 221-2 du Code du sport](#) ;
- **Activités dans le cadre de responsabilités syndicales**, ou d'une **fonction élective locale**
- **Activités dans le cadre privé ou familial** (parent, aidant familial)

Prérequis

- Avoir un niveau de français équivalent au niveau B2 minimum, C1 souhaitable.
- Pouvoir justifier de toute expérience en rapport avec la certification visée

Cette formation doit être suivie dans les 3 années suivant la "notification de recevabilité" envoyée par l'agence de services et de paiement (ASP)

Objectifs pédagogiques et compétences visées

- o Améliorer ses capacités de rédaction.
- o Améliorer ses méthodes de communication verbales.
- o Améliorer ses capacités d'analyse
- o Présenter un dossier conforme au certificateur

Etape de la VAE

Le parcours générique du candidat comprend cinq étapes principales :

- o La recherche et le tri des informations relatives à sa démarche, et le choix dans son orientation
- o La détermination de la recevabilité de son dossier par l'entité validatrice (Livret 1)
- o Dossier de faisabilité : Il retrace le parcours du candidat et met en relation ses expériences et ses activités avec le référentiel de la certification visée.
- o L'accompagnement théorique et pratique, ainsi que l'accompagnement dans la recherche d'un financement (facultatif)
- o La constitution du dossier et la recherche de justificatifs liés à l'expérience validée (Livret 2)
- o Le dossier de validation : le dossier de validation décrit les activités réalisées, les situations et l'environnement de travail ainsi que les compétences mobilisées. L'ensemble de ces descriptions doivent être reliées aux contenus des activités et des compétences requises par les référentiels de la certification visée ;
- o La validation ou non par le jury, l'entretien et la certification totale ou partielle

Modalités

Cette formation s'effectue **en présentiel et/ou distanciel**.

Les entretiens se tiennent sur rendez-vous en visioconférence ou en physique animée par l'intervenant en charge de la vae.

Planning de formation en fonction du temps libre de chaque apprenant en e-learning.

La formation peut se réaliser 100% en ligne grâce à différents dispositifs pédagogiques. Suivi personnalisé avec un formateur dédié tout le long de la préparation à la vae. Le candidat est mis en relation avec un accompagnateur de parcours au sein de l'organisme choisi par ses soins, qui sera chargé de le guider dans les étapes essentielles de son parcours de VAE.

Il élabore avec le candidat un **parcours d'accompagnement personnalisé**, composé de sessions individuelles ou collectives, pour guider la rédaction du dossier de faisabilité puis du dossier de validation, en précisant les attentes du jury. Lorsque nécessaire, il propose des formations complémentaires ou des périodes de mise en situation en milieu professionnel pour acquérir des compétences spécifiques au diplôme visé.

L'accompagnateur peut transmettre le dossier de faisabilité au certificateur.
Il prépare également le candidat à ou aux épreuves devant le jury.

Délai de traitement

Délai allant de 30 jours à trois mois en fonction du mode de prise en charge incluant la constitution du dossier **de faisabilité** (Livret 1).

Le délai inclut l'envoi et l'attente du retour du certificateur qui se prononce sur la recevabilité du dossier après examen du dossier de faisabilité.

L'**absence de réponse au terme des deux mois vaut acceptation** sauf dérogation expressément prévue par décret pour certaines certifications.

Le candidat ne peut déposer qu'une seule demande par certification ou pas plus de **trois demandes pour des certifications différentes**, au cours de la même année civile.

Une fois la décision de recevabilité obtenue, le candidat peut constituer le dossier de validation (Livret 2) qu'il devra présenter au jury.

Méthodes pédagogiques

- Présentation de la démarche vae : spécificités, bases et attentes professionnelles (3h en travail collectif)
- Recherche de situations caractéristiques. Analyse de l'activité professionnelle. Identification de situations caractéristiques dans le parcours des candidats (3h en travail collectif, accompagnement individuel de 5h)
- Choix des situations professionnelles à décrire. Aide à la formulation de ces situations. Prise de recul par rapport aux activités (travail individuel).
- Atelier d'écriture : aide à la transcription des résultats de la recherche d'éléments caractéristiques (6h en travail collectif). Sensibilisation à la démarche de rédaction. Aide à la formalisation du parcours professionnel et du vocabulaire adapté.
- Préparation à l'entretien (4h en travail collectif) : objectifs et attentes du jury. Communication efficace techniques d'entretien.
- Évaluation de l'atteinte des objectifs par l'accompagnateur aux moyens d'exercice et de simulation

Durée de la VAE

La durée d'une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est en moyenne

- Entre 6 et 8 mois selon les situations

Cette durée peut varier en fonction :

- du **diplôme ou titre visé**
- du **niveau de qualification**
- de la **disponibilité du candidat**
- du **rythme de l'organisme certificateur**
- du **niveau d'accompagnement**

Présentation

Le Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES) est un diplôme de niveau 3 reconnu par l'État permettant d'exercer dans le secteur social et médico-social. Il vise à former des professionnels capables d'accompagner des personnes en situation de dépendance ou de fragilité dans les actes essentiels de la vie quotidienne et dans la vie sociale.

Certification

Intitulé : Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social

Code RNCP : RNCP36004

Niveau : 3

Certificateur : Ministère chargé des solidarités

Date enregistrement du certificat : Arrêté du 30/08/2021

Objectifs de la VAE

La VAE permet de valider les compétences acquises par l'expérience afin d'obtenir tout ou partie du diplôme.

Elle vise à :

- faire reconnaître officiellement l'expérience professionnelle
- sécuriser les parcours professionnels
- favoriser l'évolution ou la reconversion

Prérequis

- Être titulaire d'une notification de recevabilité (livret 1 validé)
- Justifier d'expériences en lien avec le référentiel
- Maîtrise du français niveau B2 minimum

Public visé

Toute personne ayant une expérience dans le domaine visé : salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion.

Durée et organisation de l'accompagnement

Durée globale : 6 à 12 mois

- Recevabilité : 1 à 2 mois
- Rédaction : 2 à 6 mois
- Jury : 6 à 12 mois

24 heures réparties :

- Appropriation du dispositif : 4h
- Analyse du parcours : 8h
- Rédaction du livret 2 : 8h
- Préparation jury : 2h
- Suivi et finalisation : 2h

Blocs de compétences

BC1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

BC2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

BC3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

BC4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

BC5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement

Délais d'accès

Entrée possible toute l'année après validation de la recevabilité.

Délai moyen : 2 à 4 semaines après validation du dossier.

Modalités de certification

L'évaluation repose sur l'étude du livret 2 lors d'un entretien avec le jury.

Chaque domaine de compétences est évalué indépendamment.

Dans le cadre de la VAE, le jury peut décider **d'une validation totale ou partielle ainsi que d'un refus** de la certification visée.

En cas de validation partielle, **les blocs de compétences validés sont acquis définitivement**.

Le candidat peut compléter sa certification en représentant uniquement les blocs non validés, selon un délai variable défini en fonction de son projet et des modalités du certificateur.

MAIS :

- ☐ le certificateur peut demander une **actualisation du dossier** si ancien
- ☐ les référentiels peuvent évoluer

Épreuve finale

Entretien oral de 50 minutes dont :

- 10 minutes de présentation du parcours
- 40 minutes d'échange avec le jury sur le livret 2

Tarif

1 600 € TTC (financements possibles : CPF, OPCO, financement personnel)

Accessibilité

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Un référent handicap est identifié au sein de la structure afin :

- d'informer les bénéficiaires sur l'accessibilité de la prestation
- d'analyser les besoins spécifiques en amont du bilan
- de proposer, si nécessaire, des aménagements adaptés.

Des adaptations peuvent être mises en place en fonction des besoins du bénéficiaire, telles que : *l'aménagement du rythme et de l'organisation de la VAE, l'adaptation des supports et outils utilisés et des modalités d'accompagnement individualisées*

Un échange préalable est systématiquement proposé afin d'étudier la faisabilité du projet et les conditions d'accueil. Si besoin, l'organisme peut s'appuyer sur un réseau de partenaires spécialisés afin de garantir un accompagnement adapté.

Suivi

Un suivi à 6 mois est proposé après le passage devant le jury.

Présentation

Le Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (TP ADVF) est un diplôme de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion. Il permet d'exercer des activités d'aide à domicile auprès de publics fragilisés (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants). Le professionnel intervient pour accompagner la personne dans son quotidien, maintenir son autonomie et favoriser son inclusion sociale.

Certification

Intitulé : Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles
Code RNCP : RNCP 37 715
Date d'enregistrement du certificat : Arrêté du 04/07/2023

Objectifs de la VAE

La VAE permet de valider les compétences acquises par l'expérience professionnelle afin d'obtenir tout ou partie du titre. Elle vise à :

- Valoriser l'expérience professionnelle
- Sécuriser les parcours professionnels
- Accéder à une certification reconnue
- Favoriser l'insertion et l'évolution professionnelle

Public visé

Toute personne ayant une expérience dans le domaine de l'aide à domicile : salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion.

Prérequis

- Être titulaire d'une notification de recevabilité (livret 1 validé)
- Justifier d'une expérience en lien avec le référentiel
- Maîtrise du français (niveau B1 à B2 recommandé)

Durée et organisation de l'accompagnement

Durée globale : 6 à 12 mois

- Recevabilité : 1 à 2 mois
- Rédaction : 2 à 6 mois
- Jury : 6 à 12 mois

24 heures réparties :

- Appropriation du dispositif : 4h
- Analyse du parcours : 8h
- Rédaction du livret 2 : 8h
- Préparation jury : 2h
- Suivi et finalisation : 2h

Tarif

1600 € TTC (financements possibles : CPF, OPCO, financement personnel)

Blocs de compétences

Le TP ADVF est structuré en 3 blocs de compétences :

- CCP1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- CCP2 : Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- CCP3 : Relayer les parents dans la prise en charge de l'enfant

Modalités de validation

L'évaluation repose sur :

- l'analyse du livret 2
- la cohérence des expériences avec le référentiel
- un entretien avec le jury Chaque bloc de compétences est évalué indépendamment.

Modalités de certification

L'évaluation repose sur l'étude du livret 2 lors d'un entretien avec le jury.

Chaque domaine de compétences est évalué indépendamment.

Dans le cadre de la VAE, le jury peut décider **d'une validation totale ou partielle ainsi que d'un refus** de la certification visée.

En cas de validation partielle, les blocs de compétences validés sont **Conservés pendant 5 ans** en général (référence pratique titres pro) permettant au candidat de finaliser sa certification progressivement.

Entretien avec le jury

La validation comprend un entretien oral avec le jury. Cet entretien se déroule en deux temps :

- Présentation du parcours et des expériences du candidat (environ 10 à 15 minutes)
- Échange avec le jury portant sur le livret 2 (environ 20 à 30 minutes)

Le jury évalue la capacité du candidat à :

- analyser ses pratiques professionnelles
- justifier ses actions
- mobiliser ses compétences
- se positionner professionnellement

Délais d'accès

Entrée possible toute l'année après validation de la recevabilité.

Délai moyen d'accès : 2 à 4 semaines après validation du dossier.

Accessibilité

Dispositif accessible aux personnes en situation de handicap avec adaptation possible.

Suivi

Un entretien de suivi est proposé à 6 mois après le passage devant le jury.

VAE EJE (Éducateur de Jeunes Enfants)

Présentation

Présentation de la VAE DEEJE (Éducateur de Jeunes Enfants)

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** du **Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)** permet aux professionnels ayant acquis une expérience significative auprès de jeunes enfants et de leurs familles de faire reconnaître officiellement leurs compétences et d'obtenir le diplôme sans suivre l'intégralité du parcours de formation.

Certification

- **Intitulé** : Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)
- **Niveau** : Niveau 6 (Grade Licence)
- **Code RNCP** : 37679
- **Certificateur** : Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- **Voie d'accès** : Formation initiale, formation continue et VAE.
- **Date d'enregistrement au RNCP**: 09/04/2020 – Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'assistant de service social, au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants et au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé.

Blocs de compétences

Le **Diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants (DEEJE)** est organisé autour de plusieurs domaines de compétences permettant d'intervenir auprès des jeunes enfants, de leurs familles et des partenaires.

- **DC1** : Accueil et accompagnement du jeune enfant et de sa famille
- **DC2** : Action éducative en direction du jeune enfant
- **DC3** : Travail en équipe pluridisciplinaire et communication professionnelle
- **DC4** : Dynamiques institutionnelles, partenariales et interinstitutionnelles

Prérequis

- Être titulaire d'une notification de recevabilité (livret 1 validé)
- Justifier d'une expérience en lien avec le référentiel
- Maîtrise du français (niveau B1 à B2 recommandé)

Public visé

Conformément au dispositif France VAE, **toute personne peut engager une démarche de VAE EJE**, quels que soient :

- son âge
- sa nationalité
- son statut (salarié, demandeur d'emploi, indépendant, bénévole, aidant familial, etc.) ;
- son niveau de formation.

Modalités de validation

L'évaluation repose sur :

- l'analyse du dossier de validation (Livret 2) ;
- la cohérence des expériences décrites avec les attendus du référentiel du DEEJE ;
- un entretien avec le jury permettant d'approfondir les situations professionnelles présentées.

Chaque domaine de compétences est examiné indépendamment.



VAE EJE (Éducateur de Jeunes Enfants)

Délais d'accès

Entrée possible tout au long de l'année après validation de la recevabilité.

Délai moyen d'accès :

- de **2 à 4 semaines** après validation du dossier administratif ;
- selon les dates d'accompagnement et de dépôt des dossiers fixées par le certificateur.

Accessibilité

Le dispositif est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des adaptations pédagogiques, techniques et organisationnelles peuvent être mises en œuvre après étude des besoins avec le référent handicap.

Suivi

Un accompagnement individualisé est assuré tout au long du parcours VAE.

Après le passage devant le jury :

- un entretien bilan est proposé ;
- en cas de validation partielle, un plan d'action personnalisé est élaboré afin de permettre au candidat de compléter les domaines de compétences non validés ;
- un entretien de suivi peut être réalisé à 6 mois.

Entretien avec le jury

La validation comprend un entretien oral avec le jury.

Cet entretien se déroule généralement en deux temps :

- Présentation du parcours professionnel et des expériences significatives du candidat (environ 10 à 15 minutes) ;
- Échange avec le jury portant sur le dossier de validation et les compétences mobilisées (environ 20 à 40 minutes).

Le jury évalue la capacité du candidat à :

- analyser ses pratiques professionnelles ;
- justifier ses choix éducatifs ;
- mobiliser les connaissances théoriques et méthodologiques du métier ;
- travailler en partenariat avec les familles et les professionnels ;
- adopter un positionnement professionnel adapté aux valeurs du travail social.

Modalités de certification

L'évaluation repose sur l'étude du dossier de validation et sur un entretien avec le jury.

Chaque domaine de compétences est évalué séparément.

Dans le cadre de la VAE, le jury peut décider :

- d'une **validation totale** du diplôme
- d'une **validation partielle**
- d'un **refus de validation**

En cas de validation partielle, le candidat conserve le bénéfice des domaines de compétences validés et peut compléter ultérieurement les compétences manquantes selon les modalités définies par l'autorité certificatrice.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Présentation

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) CAP AEPE** permet à toute personne ayant acquis une expérience significative auprès de jeunes enfants de faire reconnaître officiellement ses compétences et d'obtenir le **CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)** sans suivre l'intégralité du parcours de formation.

Cette démarche s'adresse notamment aux assistants maternels, agents de crèche, ATSEM, gardes d'enfants à domicile ou toute personne ayant exercé des activités en lien avec l'accueil et l'accompagnement des enfants de 0 à 6 ans.

Certification visée

Intitulé : CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (CAP AEPE)

Niveau : Niveau 3 (CAP)

Code RNCP : 38565

Certificateur : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Date de publication : 02 mai 2025

Référence : Arrêté du 2 mai 2025

Objet : Modification de l'arrêté du 30 novembre 2020 portant création de la spécialité « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » du certificat d'aptitude professionnelle (CAP AEPE) et fixant ses modalités de délivrance.

Blocs de compétences

BC01 – Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations relatives à l'enfant.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en œuvre des activités d'éveil.
- Réaliser les soins du quotidien.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant,

• BC02 – Exercer son activité en accueil collectif

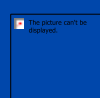
- Coopérer avec les différents acteurs.
- Établir une relation privilégiée avec l'enfant.
- Assurer une assistance pédagogique.
- Participer à l'entretien des matériels et locaux

• BC03 – Exercer son activité en accueil individuel

- Organiser son activité professionnelle.
- Négocier le cadre de l'accueil avec la famille.
- Assurer l'entretien du logement et des espaces dédiés à l'enfant.
- Élaborer les repas de l'enfant.

Prérequis

- Aucun diplôme préalable n'est exigé.
- Aucune condition de niveau scolaire n'est requise.
- Depuis la réforme France VAE, il n'existe plus de durée minimale d'expérience imposée pour déposer une demande.
- Être titulaire d'une notification de recevabilité (livret 1 validé)
- Justifier d'une expérience en lien avec le référentiel
- Maîtrise du français (niveau B1 à B2 recommandé)



Délais d'accès

- Entrées possibles tout au long de l'année.
- Accompagnement démarrant après étude du dossier administratif.
- Délai moyen d'accès : **2 à 4 semaines** après validation du dossier administratif.
- Délai de traitement de la recevabilité pouvant varier de **30 jours à 3 mois** selon le mode de financement et les délais du certificateur

Accessibilité

La VAE CAP AEPE est accessible aux personnes en situation de handicap.

Des adaptations peuvent être mises en œuvre :

- pédagogiques
- techniques
- organisationnelles

Public visé

Conformément au dispositif France VAE, **toute personne peut engager une démarche de VAE CAP AEPE**, quels que soient :

- son âge
- sa nationalité
- son statut (salarié, demandeur d'emploi, indépendant, bénévole, aidant familial, etc.) ;
- son niveau de formation.

Suivi et accompagnement

Chaque candidat bénéficie :

- d'un accompagnement individualisé ;
- d'entretiens réguliers ;
- d'une aide à la rédaction du dossier de validation ;

Entretien avec le jury

L'entretien porte notamment sur :

- les activités exercées
- les compétences mobilisées
- les situations professionnelles décrites dans le dossier
- le positionnement professionnel du candidat.

Durée généralement constatée : **20 à 40 minutes selon le certificateur**,

Modalités d'évaluation et de validation

La validation repose sur :

- L'étude du dossier de validation (Livret 2).
- L'analyse des expériences professionnelles du candidat.
- Un entretien avec le jury permettant d'explicitier les activités décrites et de démontrer la maîtrise des compétences du référentiel.

Décision du jury

Le jury peut prononcer :

- une validation totale du CAP AEPE
- une validation partielle de certains blocs de compétences
- ou une non-validation.

Les principaux diplômes des SAP

Niveau 3

INTITULÉ DU DIPLOME	DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDE
CAP AEPE (Accompagnement éducatif petite enfance)	Les poursuites d'études : un Bac Pro Services aux personnes et aux territoires (bac pro SAPAT) , un Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (bac pro ASSP) Les débouchés : Auxiliaire de crèche appelé aussi agent de crèche, Aide auxiliaire de puériculture, Aide-Éducateur/Éducatrice, Agent d'animation, Animateur Petite enfance, Assistante Maternelle, Auxiliaire Parental (Garde d'enfants à domicile, Nounou, Babysitter)
CAP Assitant(e) technique en milieu familial et collectif	Les poursuites d'études : le CAP ATMFC débouche sur la vie active, mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en un an en vue d'une mention complémentaire (MC) « aide à domicile ». Dans certaines académies, il est parfois possible de poursuivre en FCIL (préparation aux concours d'aide-soignant ou auxiliaire de puériculture). Les débouchés : Technicien intervention sociale et familiale, Aide aux personnes âgées, Assistant de vie, Auxiliaire de vie sociale
Titre ADVF (Assistant(e) de vie aux familles)	Les poursuites d'études : Certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile », ou évolution vers les fonctions d'accompagnant(e) éducatif et social, aide-soignant(e) ou vers les métiers de la petite enfance. Les débouchés : auxiliaire de vie ; assistant de vie ; assistant ménager ; agent à domicile ; garde d'enfant à domicile ; garde à domicile
DEAES (Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social)	Les poursuites d'études : Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale Les débouchés : Assistant de vie aux familles, Assistant de Soins en gérontologie, Auxiliaire de vie

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Niveau 4

INTITULÉ DU DIPLÔME	DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDE
BAC PRO ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)	Les poursuites d'études : BTS ESF, BTS SP3S, DEAS, DEAP, éducateur de jeunes enfants ou spécialisé, institut de formation en soins infirmiers Les débouchés : Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Accompagnant de personnes fragilisées ou handicapées, Maîtresse de maison ou gouvernante, Responsable d'hébergement, Accueillant familial, Auxiliaire de vie scolaire, Assistant de responsable de secteur
DETISF (Diplôme d'Etat de technicien d'intervention sociale et familiale)	Les poursuites d'études : DE de moniteur éducateur, DE éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé Les débouchés : accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH), aide médico-psychologique (AMP), auxiliaire de vie sociale et auxiliaire de vie scolaire
DEME (Diplôme d'État de moniteur éducateur)	Les poursuites d'études : Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, Diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé Les débouchés : éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé, éducateur de jeunes enfants

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

Niveau 5

BTS ESF (Economie sociale et familiale)	Les poursuites d'études : Licence pro intervention sociale, DE conseiller en économie sociale et familiale Les débouchés : Conseiller en économie sociale et familiale, Conseiller habitat, Chargé de gestion locative, Conseiller en énergie, Animateur de prévention santé, Délégué à la tutelle, Responsable de vie quotidienne dans un établissement
BTS SP3S (Services et prestations en secteur sanitaire et social)	Les poursuites d'études : Licence sanitaire et sociale, Bachelor Sciences humaines et sociales, Licence d'économie sociale, Bachelor Management Les débouchés : Conseiller en économie sociale et familiale ; Responsable de services à domicile ; Assistant aux délégués à la tutelle ; Conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire ; Coordonnateur d'activités sociales

01/03/2026

© IFAD HESTIA



Niveau 6

INTITULÉ DU DIPLOME	DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDE
DEES (Diplôme d'État d'éducateur spécialisé)	Les poursuites d'études : DE d'ingénierie sociale, le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS) Les débouchés : Accompagnant Éducatif et Social (AES), Accompagnant d'Élèves en Situation d'Handicap, Aide-soignant ; Assistant de Soins en gériatrie ; Auxiliaire de Puériculture ; Auxiliaire de Vie, Aide Médico-Psychologique, Assistant de Vie aux familles (AVS)
DEASS (Diplôme d'État d'assistant de service social)	Les poursuites d'études : DE d'ingénierie sociale, CAFDES, CAFERUIS Les débouchés : Assistant de service social, assistant social, médiateur familial, délégué à la tutelle, Conseiller social
DEEJE (Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants)	Les poursuites d'études : CAFERUIS , DEIS Les débouchés : Assistant maternel agréé, Conseiller Social, Éducateur de jeunes enfants, Conseiller en économie sociale familiale, Directeur de crèche, Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse
CAFERUIS (Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale)	Les poursuites d'études : DEIS, MOVSC-CNAM, DIREIS, CAFDES Les débouchés : Cadre intermédiaire entre direction et équipes au sein d'établissements spécialisés dans l'action sociale ou médico-sociale, Chef de service éducatif, Responsable d'unité d'intervention sociale, Directeur d'un établissement médico-social
Licence Sciences Sanitaires et Sociales - Management de Proximité des structures gériatriques et Médico-Sociales	Les poursuites d'études : Master (santé publique, sciences sociales, santé et société, etc.) Les débouchés : Assistant de gestion de structures hospitalière, Responsable de structure gériatrique, Responsable de structure d'aide à la personne, , Assistant démarche Qualité en secteur sanitaire / médico-social, Assistant en démarche Qualité et Environnement,

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BILANS DE COMPÉTENCES

QU'EST-CE QUE LES BILANS DE COMPÉTENCES ?

Les bilans de compétences sont des dispositifs d'accompagnement et d'orientation professionnelle qui permettent à toute personne, salariée ou demandeur d'emploi, de faire le point sur ses compétences, ses aptitudes et ses motivations, et de définir un projet professionnel cohérent en fonction de ses aspirations et des opportunités du marché du travail.

Le bilan de compétences est un outil précieux pour favoriser l'évolution professionnelle et la mobilité, en aidant les bénéficiaires à mieux se connaître, à identifier leurs atouts et leurs faiblesses, et à définir un projet professionnel cohérent et réaliste.



BILAN DE COMPÉTENCES

IFAD HESTIA vous propose de réaliser votre bilan de compétences dans le cadre de votre Compte personnel de formation, et définir ainsi votre projet professionnel.

Encadré par la loi, le bilan de compétences doit répondre à des règles définies :

Le Code du travail précise que « les actions permettant de réaliser un bilan de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation » (articles L.6313-4, R.6313-8, L.6323-1, L.6323-9, D.6323-6, D.6323-8)

OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Objectif général : Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Objectifs opérationnels : À l'issue du bilan de compétences, le bénéficiaire sera capable de :

- Identifier et valoriser ses compétences, aptitudes et motivations
- Analyser son parcours professionnel et ses expériences
- Définir un ou plusieurs projets professionnels cohérents et réalistes
- Vérifier la faisabilité de son projet (compétences, contraintes, environnement)
- Identifier les actions nécessaires à la mise en œuvre du projet (formation, VAE, mobilité...)
- Construire un plan d'action structuré et opérationnel
- Devenir acteur autonome de son évolution professionnelle

PRÉ REQUIS

Toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé,
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques, mais dans des conditions similaires aux salariés.

Nous vous proposons de réaliser ce bilan de compétences partiellement ou totalement à distance.

Sur votre temps de travail : l'accord de votre employeur est nécessaire ;

- En dehors de votre temps de travail : vous n'êtes pas tenu d'en informer votre employeur ;
- Partiellement sur votre temps de travail : une négociation avec votre employeur est nécessaire pour vous libérer de vos heures de travail.

Des moments d'échanges physiques peuvent être planifiés, votre profil étant unique, nous devons tenir compte de votre particularité et donc opter pour un accompagnement le plus adapté. Nous vous proposons un entretien préalable afin de personnaliser au mieux notre prestation.

COMMENT SE DÉROULE VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES ?

Il est organisé en trois phases consécutives, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats vous est remise.

La phase préliminaire qui permet

- D'analyser votre demande et vos besoins ;
- De déterminer le format le plus adapté à votre situation et à vos besoins ;
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

La phase d'investigation qui permet

- De construire votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ;
- D'élaborer si besoin une ou des alternatives pour votre projet futur.

La phase de conclusion

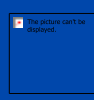
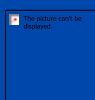
- De vous approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- De recenser les conditions et moyens qui favoriseront la réalisation de votre projet professionnel ;
- De prévoir les principales modalités et étapes de votre projet professionnel.

CONTACTEZ-NOUS

IFAD-HESTIA.FR

01/03/2026

© IFAD HESTIA



BILAN DE COMPÉTENCES

DUREE

La durée de notre prestation est de 24 heures maximum étalée sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, en moyenne, il dure 3 mois. Un bilan de compétences de qualité ne peut pas s'étaler sur une très longue période ou, à l'inverse, être réalisé en une seule journée.

Cette prestation demande un travail poussé de notre part, ainsi qu'un travail personnel de la vôtre en dehors des heures prévues au planning, c'est une remise en question qui vous demandera une réflexion approfondie.

DELAIS D'ACCES

L'entrée en bilan de compétences peut être réalisée sous un délai moyen de 15 jours à 1 mois à compter de la validation du projet et de la réception du dossier complet* (devis signé, convention ou contrat, modalités de financement validées).

Ce délai peut varier en fonction :

- des modalités de financement (CPF, OPCO, financement personnel...)
- des disponibilités du bénéficiaire et du consultant
- des délais de traitement des organismes financeurs.

**Votre demande de candidature ne sera validée qu'à réception des documents suivants :*

- Le dernier diplôme obtenu (celui-ci doit être reconnu par l'Etat dans le pays d'obtention).
- Si le français n'est pas la langue maternelle : une photocopie des résultats des tests B2
- Un curriculum vitae à jour
- Une lettre de motivation où figure la formation et l'année de démarrage souhaitées
- Une photocopie du passeport ou pièce d'identité nationale
- Une photo d'identité.

MÉTHODES MOBILISÉES

Le bilan de compétences repose sur des entretiens individuels et un accompagnement personnalisé. Les méthodes mobilisées sont notamment :

- Entretiens individuels approfondis avec un consultant
- Tests et outils d'évaluation (personnalité, intérêts professionnels, compétences)
- Analyse du parcours et des expériences professionnelles
- Recherches documentaires et enquêtes métiers
- Élaboration de pistes professionnelles et mise en cohérence du projet
- Construction d'un plan d'action individualisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation du bilan de compétences s'effectue tout au long de l'accompagnement et repose sur plusieurs modalités :

- **Une évaluation initiale** permettant d'analyser la demande, les besoins et les attentes du bénéficiaire
- **Une évaluation continue** réalisée lors des entretiens individuels, permettant d'ajuster le déroulement du bilan et de valider progressivement les pistes professionnelles
- **Une évaluation finale** basée sur la formalisation d'un projet professionnel cohérent et réaliste, ainsi que sur l'élaboration d'un plan d'action détaillé
- **La remise d'une synthèse écrite** reprenant les résultats du bilan de compétences

- **Une auto-évaluation** du bénéficiaire sur l'atteinte de ses objectifs et l'évolution de son projet

Une évaluation de satisfaction (Questionnaire de satisfaction) est également réalisée à l'issue du bilan afin de mesurer la qualité de la prestation.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap dans le cadre du bilan de compétences.

Un référent handicap est identifié au sein de la structure afin :

- d'informer les bénéficiaires sur l'accessibilité de la prestation
- d'analyser les besoins spécifiques en amont du bilan
- de proposer, si nécessaire, des aménagements adaptés.

Des adaptations peuvent être mises en place en fonction des besoins du bénéficiaire, telles que :

- l'aménagement du rythme et de l'organisation du bilan
- l'adaptation des supports et outils utilisés
- des modalités d'accompagnement individualisées

Un échange préalable est systématiquement proposé afin d'étudier la faisabilité du projet et les conditions d'accueil. Si besoin, l'organisme peut s'appuyer sur un réseau de partenaires spécialisés afin de garantir un accompagnement adapté.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le référent handicap : Mr OULD LAGHA contact@ifad-hestia.fr



FINANCEMENT INDIVIDUEL

MODALITÉS D'ADMISSION

La formation professionnelle est essentielle pour développer des compétences, acquérir des nouvelles connaissances, s'adapter aux changements professionnels, et être prêt à changer d'orientation professionnelle.

Nos formations sont toutes éligibles au CPF.

En tant que demandeur d'emploi, le CPF DEMANDEUR D'EMPLOI AUTONOME est possible pour une réorientation professionnelle.

POUR LES EMPLOYÉS

- Le CPF AUTONOME est disponible sans avoir besoin d'un accord de l'employeur.
- Le CPF CO-CONSTRUIT est pour la formation continue, pour évoluer dans son poste actuel ou progresser en compétences.
- Le CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE pour une reconversion professionnelle lors du départ de l'entreprise
- Le CPF DÉMISSION/RECONVERSION est pour ceux qui ont récemment déposé leur démission.



LE CPF AUTONOME

DEMANDEUR D'EMPLOI

Voici comment ça fonctionne

Si vous avez déjà travaillé, vous disposez de crédits sur votre compte CPF dès votre inscription à Pôle Emploi. Vous pouvez utiliser ces crédits pour suivre nos formations.

Si vous n'avez jamais travaillé, ou que vous n'avez pas suffisamment de crédits CPF, ne vous inquiétez pas. Pôle emploi peut financer votre formation. Vous pouvez également financer le reste de la formation avec vos propres moyens. Toutes nos formations sont éligibles au financement CPF et sont référencées dans le Catalogue Qualité de Pôle emploi.

Si vous avez suffisamment de crédits CPF pour financer la formation, son tarif sera déduit de votre compte. Si vous n'en avez pas suffisamment, Pôle emploi peut financer un complément ou financer la formation entièrement.

Les étapes à suivre pour s'inscrire à la formation sont les suivantes

Si vous disposez d'assez d'heures dans votre compte personnel de formation (CPF)

- Connectez-vous sur moncompteformation.fr,
- Choisissez la formation souhaitée,
- Validez votre demande,
- Vérifiez que IFAD HESTIA a bien reçu votre dossier,
- Commencez la formation.

Si vous n'avez pas assez d'heures dans votre CPF et que vous demandez un financement par pôle emploi

- Connectez-vous sur moncompteformation.fr,
- Choisissez la formation souhaitée,
- Validez votre demande,
- Cochez la case « Demande d'abondement Pôle emploi »,
- Vérifiez que IFAD HESTIA a bien reçu votre dossier,
- Commencez la formation.

Si vous n'avez pas assez d'heures dans votre CPF et que vous payez directement la différence ou que votre demande d'abonnement pôle emploi a été refusée

- Connectez-vous sur moncompteformation.fr,
- Choisissez la formation souhaitée,
- Validez votre demande,
- Payez directement la différence par carte bancaire en une seule fois,
- Vérifiez que IFAD HESTIA a bien reçu votre dossier,
- Commencez la formation.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter un de nos conseillers en évolution professionnelle à tout moment pour obtenir de l'aide dans votre dossier



LE CPF AUTONOME

Salarié

MON COMPTE DE FORMATION (CPF) SUFFIT

- Connectez-vous à votre compte CPF,
- Sélectionnez la formation souhaitée,
- Validez votre demande,
- Contactez IFAD HESTIA pour vérifier que votre dossier a bien été reçu,
- Commencez votre formation.

MON CPF N'EST PAS SUFFISANT ET JE FINANCE LA DIFFÉRENCE

- Connectez-vous à votre compte CPF,
- Sélectionnez la formation souhaitée,
- Validez votre demande,
- Payez la différence directement sur le site mon CPF,
- Contactez IFAD HESTIA pour vérifier que votre dossier a bien été reçu,
- Commencez votre formation.

MON CPF N'EST PAS ASSEZ ET JE DEMANDE UNE Prise en charge par l'opco

- Remplissez votre dossier sur mon CPF,
- Contactez votre OPCO et demandez un dossier de prise en charge,
- Contactez un conseiller en évolution professionnelle IFAD HESTIA pour obtenir le devis de votre formation ou pour compléter la partie "organisme de formation",
- Envoyez votre dossier complet à L'OPCO.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



LE CPF CO-CONSTRUIT

EMPLOYEUR SALARIÉ

Ce projet commun, gagnant-gagnant, permet au salarié d'utiliser les fonds disponibles sur son CPF tout en conservant son salaire pendant ses heures de formation.

Comment ça marche ?

Dans le cadre d'un projet de développement des compétences, l'entreprise et le salarié peuvent réaliser un CPF co-construit.

- Si le compte CPF du salarié permet de couvrir le coût de la formation, il peut s'inscrire en toute autonomie.
- Si le compte CPF du salarié est insuffisant, l'entreprise peut offrir une aide financière pour compléter la différence.

Pour le mettre en œuvre, le salarié et l'employeur conviennent d'un projet de formation. L'employeur peut accorder une autorisation d'absence pour la partie de la formation réalisée pendant le temps de travail.

Les démarches à accomplir

- Obtenez un devis pour les formations les plus adaptées à votre poste de travail (initiales et/ou spécialisations),
- Proposez le projet de formation continue à votre employeur avec le devis,
- Après accord, si votre compte CPF suffit à financer la formation, remplissez un dossier de formation sur MonCPF,
- Demandez à l'entreprise, après validation du dossier, de se rapprocher de son OPCO pour organiser les modalités de contractualisation et de règlement de la formation.
- L'entreprise peut aider financièrement pour compléter le financement directement auprès de l'OPCO ou en lien direct avec l'Institut.
- Si besoin, demandez à l'entreprise de vous mettre en contact.



LE CPF DE TRANSITION

RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition est un dispositif avantageux pour les personnes souhaitant changer de métier ou évoluer professionnellement. Si vous êtes éligible, votre employeur ne peut pas refuser votre demande de financement, mais peut la reporter jusqu'à 9 mois. Si la formation est effectuée pendant vos heures de travail, vous pouvez prétendre à une rémunération ainsi qu'au maintien de votre couverture sociale.

En cas de prise en charge totale par le compte CPF, le salarié n'aura pas de dépenses à prévoir.

En revanche, avec une prise en charge partielle, le salarié peut être amené à payer une partie de la formation, à moins que Transition Pro ne les prenne à sa charge pour une prise en charge totale.

Le projet de transition professionnelle permet un accès à une formation certifiante en lien avec votre projet professionnel. Vous pouvez également bénéficier d'un droit à congé et le maintien de votre rémunération pendant cette formation. Lorsque la formation entraîne une interruption de travail continue de plus de 6 mois, vous devez envoyer une demande écrite à votre employeur au moins 120 jours avant le début de la formation. Si la formation entraîne une interruption de moins de 6 mois ou si elle se déroule à temps partiel, vous devez envoyer une demande écrite à votre employeur au plus tard 60 jours avant la formation. Votre employeur doit vous répondre dans les 30 jours suivants la réception de votre demande de congé. Si l'employeur ne donne pas de réponse dans le délai imparti, l'autorisation de congé est obtenue de plein droit.

RÉMUNÉRATION

Si vous comptez suivre une formation pendant votre temps de travail, vous devez obtenir l'autorisation de votre employeur au moins 60 ou 120 jours avant la formation en fonction de sa durée. Votre employeur aura ensuite 30 jours pour vous répondre. Vous serez rémunéré à un pourcentage du salaire moyen de référence du bénéficiaire, calculé sur la base des salaires perçus au cours des 12 derniers mois. Ce salaire moyen de référence sera établi sur la base des salaires perçus au cours d'une période de 12 mois précédant la formation, si vous remplissez les conditions d'ancienneté d'au moins 2 années consécutives ou non.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Vous devez être en CDI depuis 12 mois ou en CDD en ayant cumulé 24 mois d'activité au cours des 5 dernières années, dont 4 mois consécutifs ou non dans les 12 derniers mois.

LES DÉMARCHES À ACCOMPLIR

Si nécessaire, contactez l'un de nos conseillers. Retirez un dossier auprès de Transition Pro (anciennement Fongécif) de votre région.

Demandez une autorisation d'absence à votre employeur par courrier recommandé avec accusé de réception si le projet porte sur votre temps de travail. Faites remplir la partie "Organisme de formation" de votre prise en charge (Fongécif) directement sur le site de IFAD HESTIA ou en contactant l'un de nos conseillers de formation. Soumettez le dossier de formation au Fongécif de votre région et prenez contact avec l'Institut pour s'assurer de la bonne transmission du dossier par les organismes financeurs.



LE CPF DE DÉMISSION

RECONVERSION

Si vous envisagez une reconversion ou un changement de métier impliquant une démission, le CPF de démission peut vous aider.

Vous pourrez ainsi financer des formations certifiantes en utilisant votre compte CPF.

Toutefois, avant d'en arriver là, vous devrez accomplir certaines démarches, dont prendre contact avec un Conseiller en évolution professionnelle de IFAD HESTIA.

Ce dernier pourra vous aider à constituer un dossier de démission/reconversion qui sera soumis à la commission de Transitions Pro.

Si votre projet répond aux conditions d'éligibilité et qu'il est jugé réel et sérieux, vous obtiendrez l'accord de la commission pour demander votre démission auprès de votre employeur. Dans ce cas, vous pourrez bénéficier de la prise en charge de votre formation et d'une allocation de Pôle emploi après votre inscription dans votre agence de rattachement. Il est important de noter que les conditions d'éligibilité incluent une ancienneté minimum de 5 ans en CDI, sans interruption, mais pas nécessairement dans la même entreprise.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



PLAN DE COMPÉTENCE

EMPLOYEUR

Financement des formations à l'initiative de l'employeur

En tant qu'employeur, vous pouvez aider vos salariés à développer leurs compétences et à anticiper les changements dans leur métier en suivant quelques étapes clés :

- Déterminez les priorités de votre entreprise et évaluez les besoins en formation. Demandez également aux salariés leurs demandes de formation lors des entretiens professionnels ou annuels ou par le biais des représentants du personnel.
- Utilisez le compte personnel de formation (CPF) pour financer des actions de formation.
- Créez un plan de développement des compétences qui rassemble des actions de formation pour développer votre entreprise et améliorer les services tout en veillant à la progression professionnelle de vos salariés.
- Anticipez les évolutions économiques, juridiques, digitales ou environnementales en programmant la formation de vos salariés.

Nous vous recommandons de privilégier les formations en présentiel sur site, que ce soit en groupe privatif ou en groupe mutualisé pour vous assurer que les salariés reçoivent une formation de qualité. Le plan de développement des compétences a remplacé le plan de formation au 1er janvier 2019.

FORMATION A DISTANCE

La Formation Ouverte à Distance (FOAD) utilise des outils numériques pour proposer une méthode d'enseignement flexible et personnalisée qui s'adapte aux besoins individuels et collectifs. Cette méthode propose des enseignements dispensés à distance via un ordinateur, un téléphone, etc. Les salariés peuvent ainsi suivre la formation à leur rythme, et au moment où ils sont disponibles (dans les transports en commun, chez eux, etc.).

PLAN IMPORTANT POUR LES EMPLOYEURS

Toutes nos formations sont éligibles au plan de formation des OPCO, aux reconversions, à la promotion par l'alternance PRO-A, ainsi qu'aux accompagnements à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Pour trouver la meilleure option, sélectionnez une formation et contactez l'un de nos conseillers.



Âge minimal

En principe, le contrat d'apprentissage est ouvert aux jeunes à partir de 16 ans, les jeunes ne sont pas autorisés à travailler avant : c'est l'obligation scolaire.

Toutefois :

- Les jeunes âgés de 15 ans peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils justifient avoir accompli la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire s'ils ont terminé leur 3e ;
- Les jeunes de 14 ans qui auront 15 ans entre la rentrée scolaire et le 31 décembre peuvent s'inscrire au sein d'un lycée professionnel, sous statut scolaire ou en CFA (centre de formation d'apprentis) pour commencer une formation. Ils pourront signer un contrat d'apprentissage une fois qu'ils auront 15 ans.
- En principe, le contrat d'apprentissage est ouvert aux jeunes jusqu'à l'âge de 29 ans révolus, c'est-à-dire jusqu'à la veille de ses 30 ans.

Aucune limite d'âge

- Il n'y a pas de limite d'âge si on est reconnu travailleur handicapé
- Il n'y a pas de limite d'âge si on est reconnu sportif de haut niveau
- Il n'y a pas de limite d'âge si l'objectif poursuivi est de créer ou de reprendre une entreprise et que l'obtention du diplôme visé conditionne cet objectif (par exemple dans le cadre d'un Cape (contrat d'appui au projet d'entreprise)).
- En contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans révolus. Ce contrat est également ouvert

- Aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus inscrits à Pôle Emploi ;
- Aux bénéficiaires de minimas sociaux tels que le RSA (revenu de solidarité active), l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou de l'AAH (allocation adulte handicapé) ;
- Aux personnes ayant bénéficié d'un CUI (contrat unique d'insertion).

Pour un mineur, les parents ou représentants signeront, le contrat d'apprentissage. Le futur apprenti s'engage à respecter les termes de ce contrat, c'est-à-dire à suivre le règlement de l'entreprise, effectuer les tâches qui lui sont confiées, assister aux cours, se présenter à l'examen, etc.

Pour les apprentis en situation de handicap :

Un référent handicap accueille et informe les futurs apprentis sur les aménagements prévus tout au long de la formation et peut les aider à trouver un employeur. Il peut aussi être un intermédiaire entre les apprentis et leurs tuteurs pour faciliter leur arrivée dans l'entreprise.

Les futurs apprentis en situation de handicap peuvent, à partir de 16 ans, demander à bénéficier de la RQTH attribuée par la CDAPH (commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées). Elle permet de mettre en place des aides et des aménagements (poste de travail, emploi du temps...), accordés selon les besoins.

L'apprenti peut alors souscrire un contrat d'apprentissage aménagé et bénéficier de mesures spécifiques :

- Prolongement possible d'un an de son contrat d'apprentissage ;
- Pas de limite d'âge pour la signature du contrat ;
- Possibilité de suivre les cours théoriques à distance (autorisation du recteur) ou adaptation d'un dispositif d'apprentissage accompagné.



MODALITÉS ADMISSION FORMATION CONTINUE ADULTE

Pour les actions de formation continues telles que définies dans le bloc 03 de notre catalogue de formation, il faut :

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française.
- À l'inscription, il vous sera demandé de justifier d'un niveau de langue certifié : DELF B2 (Diplôme d'Études en Langue Française) ou à défaut un test de niveau organisé par un organisme compétent.

Pour les modules à la carte :

Aucun niveau demandé, mais une aptitude à suivre une formation de niveau 4 est recommandée.

- Entretien pédagogique avec la direction de IFAD HESTIA afin de définir le cursus de formation (RV à prendre auprès du secrétariat)
- Dossier de candidature à compléter et pièces à fournir en ligne ou par email (dossier intégralement dématérialisé):
- Réception du devis et du contrat d'étude envoyés par le secrétariat
- Enfin la convention / contrat de formation professionnelle sera également envoyé(e) par le secrétariat dès que votre dossier (administratif et pédagogique) sera finalisé

MODALITÉ ADMISSION VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La validation des acquis de l'expérience est une mesure qui permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir une certification professionnelle.

- Salariés
- Non-salariés
- Demandeurs d'emploi indemnisés ou non
- Personnes ayant exercé des activités sociales, bénévoles, etc.

La seule condition requise est d'avoir exercé une activité d'une durée d'un an au minimum en rapport avec le contenu du diplôme visé tel que défini au bloc 02 de notre catalogue de formation.

MODALITÉ ADMISSION BILAN DE COMPÉTENCES

Toute personne active, notamment :

- Les salariés du secteur privé,
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi,
- Les salariés du secteur public (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : textes spécifiques, mais dans des conditions similaires aux salariés.



MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- par l'employeur, à l'initiative du salarié,
- par un particulier, à la demande de Pôle Emploi
- par un salarié de son propre compte

Pour vos demandes de formation, contactez-nous via notre [formulaire](#).

IFAD HESTIA s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez lors d'un entretien individualisé.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning interne, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

L'inscription en présentiel doit se faire 20 jours minimum avant le début de la formation, selon les places disponibles.

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Contactez-nous via notre [formulaire](#).



PARCOURS DE FORMATION

Afin d'adapter nos formations et nos accompagnements à vos besoins, nous faisons parvenir à nos apprenants, leurs entreprises et leurs commanditaires une enquête de recueil des attentes avant chaque début de parcours de formation.

Selon votre parcours de formation il est possible de faire valider des équivalences entre les diplômes et certifications ou de faire valider certains blocs de compétences. Pour cela vous trouverez un tableau des équivalences disponible sur notre site internet ifad-hestia.fr et sur demande auprès de l'accueil du centre de formation IFAD HESTIA.

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](http://ifad-hestia.fr)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



GRILLE TARIFAIRE 2025/26

FORMATIONS	DUREES	TARIFS TTC
FORMATIONS EN ALTERNANCE		
BAC PRO ASSP	42 semaines	Sur demande/dossier
DEAES	1 407H	Sur demande/dossier
TITRE ADVF	1 an	Sur demande/dossier
CAP AEPE	2 ans	Sur demande/dossier
FORMATIONS PERSONNELLES *		
BLOC1F1 - BLOC1F2 - BLOC1F3 - BLOC1F7 - BLOC2F2 - BLOC2F3 - BLOC2F4 - BLOC3F1 - BLOC3F2 - BLOC3F3 - BLOC3F4 - BLOC3F5 - BLOC3F6 - BLOC3F7 - BLOC3F8 - BLOC3F11 - BLOC3F12 - BLOC3F13 - BLOC3F14 - BLOC4F1 - BLOC4F2 - BLOC4F3 - BLOC4F4 - BLOC4F5 - BLOC4F6 - BLOC4F7 *	21H	630€
BLOC1F4 - BLOC1F5 *	33H	990€
BLOC1F6 - BLOC2F1 - BLOC3F9 - BLOC3F10 *	14H	420€
VAE		
VAE	24H	1600€
BILAN DE COMPÉTENCES		
BILAN DE COMPÉTENCES	24H	1600€

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA



- [Bac Pro ASSP](#)
- [Titre ADVF](#)
- [CAP AEPE](#)
- [DEAES](#)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- [Découvrir l'outil informatique et utiliser les fonctions principales d'internet](#)
- [Les bases du droit du travail et ses obligations en tant que professionnel](#)
- [Maintien de l'autonomie et du lien social](#)
- [Parcours accompagnement à domicile - avancé](#)
- [Parcours accompagnement à domicile - essentiel](#)
- [Personne en situation de dépendance : faire face et prévenir les situations difficiles](#)
- [Approfondissement de la langue française](#)

ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE QUOTIDIENNE

- [Du repas au régime alimentaire : la cuisine pour toute la famille](#)
- [Entretien du domicile d'un particulier](#)
- [Entretien du linge d'un particulier](#)
- [Repas et équilibre alimentaire d'une personne âgée](#)

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ

- [Accompagner une personne présentant des troubles addictifs](#)
- [Accompagner une personne en fin de vie : communication et accompagnement psychologique](#)
- [Assister et accompagner une personne atteinte d'un cancer](#)
- [Comprendre les troubles autistiques pour mieux accompagner](#)
- [Maladie d'Alzheimer](#)
- [Pathologies liées au vieillissement : comprendre pour mieux accompagner](#)
- [Maîtriser les tâches effectuées à domicile](#)
- [Organiser la transmission des informations à domicile](#)
- [Tuteur dans le secteur de l'aide à domicile](#)
- [Anticiper l'épuisement professionnel](#)
- [Détection et prévention des risques psychosociaux](#)
- [Réfèrent qualité de vie au travail](#)
- [Sécurisation et organisation de l'espace professionnel](#)
- [Sécuriser son intervention chez un particulier](#)



HANDICAP ET SITUATION DE DÉPENDANCE

- [Adapter ses projets d'activités et de loisirs à une personne en situation de dépendance](#)
- [Accompagner et collaborer avec bientraitance et bienveillance](#)
- [Actes d'hygiène, de confort et de bien-être](#)
- [Activités de loisirs et lien social d'une personne âgée](#)
- [Différentes formes de handicap : comprendre pour mieux accompagner](#)
- [Individualiser son accompagnement et projet personnalisé](#)
- [Transférer, déplacer et sécuriser une personne en situation de dépendance](#)



GLOSSAIRE DES SIGLES DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL EN LIEN AVEC LES AIDES À DOMICILE

Établissements et services pour personnes en situation de handicap

CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
CMPP : Centre médico-psychologique précoce
ESAT : Etablissement ou service d'aide par le travail
FAM : Foyer d'accueil médicalisé
IME/EME : Institut / établissement médicoéducatif
ITEP : Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
MAS : Maison d'accueil spécialisé
SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social des adultes handicapés
SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale
SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

Établissements et services pour personnes âgées

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SPASAD : Services polyvalents d'aide et de soins à domicile
SSIAD : Services de soins infirmiers à domicile
USLD : Unité de soins de longue durée

Établissements et services de la protection de l'enfance

AED : Action éducative à domicile
AEMO : Action éducative en milieu ouvert
CER : Centre éducatif renforcé
EAME : Etablissement d'accueil mère-enfant
EPE(I) : Etablissement de placement éducatif et d'insertion
EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineurs
LVA : Lieu de vie et d'accueil
MECS : Maison d'enfants à caractère social
MJAGBF : Mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial
QM : Quartier des mineurs (au sein d'un établissement pénitentiaire)
SE-EPM : Service éducatif de l'EPM
SIE : Service d'investigation éducatif
STEMO(I) : Service territorial éducatif de milieu ouvert et d'insertion

Établissements et services du secteur de l'insertion

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CHU : Centre d'hébergement d'urgence
CHUS : Centre d'hébergement d'urgence et de stabilisation
FTM : Foyer de travailleurs migrants
RHVS : Résidence hôtelière à vocation sociale
SIAO : Service intégré de l'accueil et de l'orientation

Établissements et services du secteur des personnes rencontrant des difficultés spécifiques et de l'addictologie

ACT : Appartement de coordination thérapeutique
CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques
CSAPA : Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie

Établissements et services du secteur sanitaire

APHM : Assistance publique - Hôpitaux de Marseille
CH(U) : Centre hospitalier (universitaire)
ESPIC : Etablissement de santé privé d'intérêt collectif
HAD : Hospitalisation à domicile
HDJ : Hôpital de jour
SSR : Soins de suite et de réadaptation

Autres sigles (aides, institutions...)

AAH : Allocation aux adultes handicapés
AEH : Aide à l'éducation des enfants handicapés
AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ANAP : Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux
ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament
APA : Allocation personnalisée à l'autonomie
ARS : Agence régionale de santé
ASE : Aide sociale à l'enfance
ASIP Santé : Agence des systèmes d'information partagés de santé
ATIH : Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS : Centre communal d'action sociale
CHRL : Comité régional de l'hébergement et du logement
HAS : Haute Autorité de santé
IRTS : Institut régional du travail social
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
MNA : Mineurs non accompagnés
ODPE : Observatoire départemental de la protection de l'enfance
PCH : Prestation de compensation du handicap
PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
PMI : Protection maternelle et infantile
PMND : Plan maladies neurodégénératives
SMJPM : Service de mandataires judiciaires à la protection des majeurs
SNAPED : Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger
TND : Troubles du neurodéveloppement
TSA : Troubles du spectre de l'autisme

